Economie Lausannoise

N° 1 Printemps 2008
Paraît 4 fois par an

Lausanne se recentre à Saint-François

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Centre administratif du Pontet

Ecublens

Centre administratif des Terrasses

Projet - Pully

Siège Gétaz Romang

St-Légier 2008

WnG Solutions

Contactez-nous: WURLOD ARCHITECTES SA 021 729 93 64 info@wurlod.ch

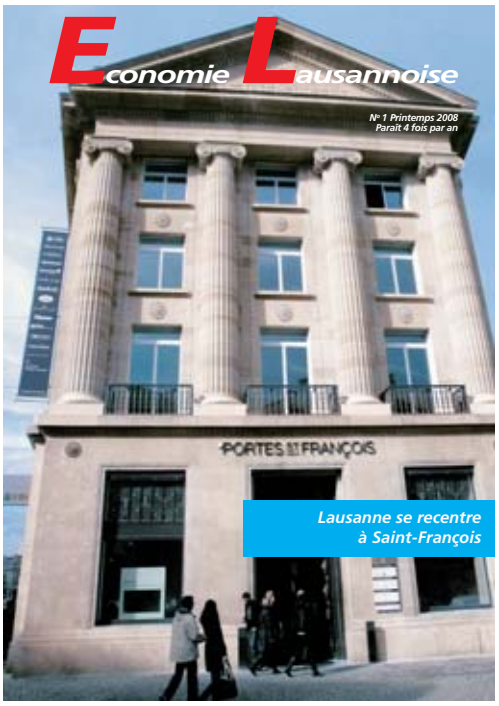

Sommaire

Les Portes Saint-François pour recentrer Lausanne
(Photo de couverture Jean-Paul Maeder) 4

Métropole 2000 ne tournera plus le dos au Flon 7

Un tunnel pour piétons sous le Petit-Chêne 9

Pourquoi Pouly a avalé Polli et Vaucher 11

Les bars à café branchés, nouveau défi pour les bistrots 15

La Loterie romande fustige la naïveté politique 17

Un millésime 2008 de l'ACL chargé en émotions 18

TVRL prête à faire le grand pas 21

Radio-TV, une guerre sans merci
Par Gian Pozzy 25

Le Théâtre du Jorat sort le grand jeu pour ses cent ans 27

Lausanne irrésistible pour les fédérations sportives 29

Rapport annuel de la SIC 30

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de l'Association des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces:

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 34 06
Fax 021 796 34 74
e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur:

Georges-Marie Bécherraz
«24 heures»
Avenue de la Gare 33
1003 Lausanne
Tél. 021 349 44 44

Impression:

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Chemin du Closel 5, 1020 Renens

La SIC, 150 ans de «métamorphose»

Michel Berney, président de la SIC

En 2009, la SIC, Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs, soufflera ses 150 bougies. En 1859 déjà, alors que la ville comptait à peine 18000 habitants, des personnalités visionnaires, parmi lesquelles on peut citer Charles Cottier, futur directeur de la Banque cantonale vaudoise ou Louis Ruchonnet, avocat et futur Conseiller fédéral, ont ressenti le besoin de se grouper pour s'occuper et réfléchir aux problèmes des PME d'alors. Tout au long de l'histoire lausannoise, les représentants de la SIC ont participé à d'innombrables prises de positions, interventions, démarches et contacts au sujet de problèmes fédéraux, cantonaux et communaux pour représenter et défendre les intérêts des membres, avec comme préoccupations principales la formation professionnelle, le développement économique lausannois et la défense de la libre entreprise sur les plans politiques, économiques et sociaux.

Je suis, pour ma part, très impressionné par ce parcours exeptionnel initié au milieu du XIXe siècle déjà. Cette évocation du passé n'est pas là seulement pour se réjouir des réalisations dont nous pouvons être fiers aujourd'hui au nombre desquels on peut citer l'EPSIC dans le domaine si important de la formation professionnelle, de LOGEMENT IDEAL dans le domaine social et du logement ou de DECLIC dans le domaine de l'accompagnement et du développement du tissu des commerces lausannois, mais bien plus pour nous encourager à poursuivre dans cette voie. Nous avons une mission de continuité et d'efficacité au service de nos membres.

La SIC, c'est l'accompagnement de plus de 150 ans de «métamorphose» lausannoise qui ne saurait s'arrêter au moment des grands projets qui nous attendent et qui modifieront le visage économique et social de l'agglomération de demain.

Nous saurons poursuivre notre action positive mais critique et être présents et actifs aussi souvent que les événements le justifieront. La SIC poursuivra sa mission liée au développement économique et s'attachera tout particulièrement au dialogue régional, plus que jamais d'actualité, en regard de la politique des transports ou du déplacement de certains pôles vers la périphérie par exemple.

Appuyé par un comité motivé prêt à prendre position sur tous les sujets importants d'actualité et d'avenir, je me réjouis d'accompagner la SIC vers ce 150e anniversaire, à la charnière des «métamorphoses» lausannoises.

Michel Berney

Les Portes Saint-François pour recentrer Lausanne

Après des années de travaux et un investissement de plus de 25 millions de francs, l'ancien bâtiment phare de l'UBS à l'entrée du Grand-Pont a rouvert ses portes sous la forme d'un centre commercial pas tout à fait comme les autres. D'abord parce que les enseignes qui y ont élu domicile ont pour dénominateur un certain haut de gamme. Ensuite et surtout parce que la création de ces quelque 3700 m² de surface de ventes relance l'intérêt de l'hypercentre tant pour les commerçants que les chalands.

Cela ne suffira pas à compenser l'hémorragie du commerce lausannois au cours de ces vingt dernières années, mais que ceux qui ne croient plus en son avenir aillent se faire voir ailleurs! Lorsque l'UBS annonça son intention de convertir en centre commercial son immeuble emblématique de Saint-François nord, l'enthousiasme et le scepticisme mirent du temps à se départager. Il y avait ceux qui saluaient une initiative propre à encourager le retour des magasins dans le centre, et ceux qui maugréaient à l'idée du surcroît de trafic motorisé qu'une telle entreprise allait engendrer.

Aujourd'hui, après des années de travaux plutôt impressionnants et quelques complications, l'heure est incontestablement à la réjouissance.

Les Portes Saint-François récemment ouvertes au public donnent accès à un centre commercial pas comme les autres, d'un type qui faisait résolument défaut en ville de Lausanne: le style milieu et haut de gamme allié à une architecture et à un aménagement des lieux qui valent à eux seuls le détour.

Travaux complexes

La réaffectation de ce bâtiment presque centenaire ne fut pas une mince affaire. Inscrit à l'inventaire cantonal, cet imposant immeuble presque centenaire ne pouvait être purement et simplement rasé, ou pire, défiguré. Il fut alors entièrement vidé. Ce qui est un euphémisme.

Par vider, on entend ici non seulement sortir les meubles et démonter les aménagements intérieurs, mais carrément réduire l'ensemble à une carcasse vide. C'est ainsi que durant des mois les passants empruntant le Grand Pont contemplèrent, presque méfiants, l'exploit consistant à faire tenir debout quatre hautes façades et un toit sans plus rien du tout à l'intérieur à part quelques poutrelles métalliques.

Très vite apparut une difficulté de taille. Comment assurer l'exploitation de quelque 3700 m² de commerces sans un espace dévolu aux livraisons?

Celles-ci devaient obligatoirement se faire par le bas de l'immeuble. Or la Municipalité refusait que les camions s'arrêtent au bord de la rue centrale déjà exiguë pour décharger. On proposa alors de percer un garage dans une des façades du noble bâtiment. Le Conservateur des monuments historiques ne fit qu'un bond. Pas question de défigurer pareillement les lieux en y faisant un gros trou.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Une triple rampe d'escaliers roulants permet de passer sans se mouiller de la place Saint-François à la rue Centrale tout en faisant du lèche-vitrines.

Une solution fut finalement trouvée de manière à satisfaire toutes les parties et surtout à permettre l'avancement du projet. Un espace de livraison a pu être créé en démolissant le bas de la façade mitoyenne avec le Grand-Pont, puis en la reconstruisant un peu en retrait.

Intégration urbaine

Autre casse-tête: impossibilité d'aménager un parking à moins d'entreprendre des travaux titanesques pour en construire un sous-sol et se heurter à un blocage total au niveau du permis de construire.

Que vaut un centre commercial moderne sans offrir la possibilité une possibilité de stationnement à ses clients motorisés? Tout dépend en fait de sa vocation et de son intégration dans le milieu urbain.

Une chose est sûre et acquise depuis le début: la vocation des Portes Saint-François n'est pas celle d'un hypermarché. Nerf de la guerre des centres commerciaux ailleurs, l'alimentaire au sens premier du terme a été laissé de côté. On ne vient donc pas ici pour acheter douze bouteilles d'eau minérales ou un pack de papier WC. Pas de téléviseurs ou de machines à laver non plus.

Aux Portes Saint-François, on ne trouve que des marchandises légères à transporter à pied ou en bus jusqu'au jusque chez soi, ou jusqu'au parking le plus proche. De fait, plus que d'un centre commercial, c'est d'une galerie marchande qu'il conviendrait de parler.

L'intégration urbaine de cette réalisation est remarquable. De par les caractéristiques intrinsèques de cet immeuble donnant à la fois sur la place Saint-François, sur la rue Pépinet et sur la rue Centrale. Mais aussi à cause de ce que les artisans de cette réaffectation sont parvenus à en faire. Le bâtiment est en effet traversé de part en part par un escalier roulant qui met, un peu à la manière de ce qui a été réalisé à la Fnac, en connexion naturelle les niveaux Saint-François et rue Centrale.

Trois types de locataires

Hormis l'UBS qui conserve ici pignon sur rue notamment par une batterie d'automates dernier cri et des guichets en «open space», les commerces occupent le niveau Saint-François ainsi que les deux étages inférieurs.

(Suite en page 6)

Anne, cliente gestion de fortune.
Notre point commun ?
La passion pour notre métier.

Depuis plus de 150 ans, notre expertise à votre service.

Plus d'informations : www.bcv.ch

Ça crée des liens

Gestion de fortune

BCV

(Suite de la page 4)

Au-dessus, les surfaces, de 4000 m² au total, sont pour le moment réservées à des bureaux.
Louées entre 700 et 1600 francs le mètre carré, les surfaces commerciales sont essentiellement occupées par des boutiques d'habillement. On estime que seul ce secteur commercial est aujourd'hui en mesure de dégager des marges suffisantes pour payer des loyers élevés.
On trouve cependant ici aussi une pharmacie Amavita ainsi que le parfumeur Marionnaud.
Le rez côté Grand Pont est le royaume de Nespresso, qui y a ouvert sa plus grande boutique de Suisse pourvue d'un bar à café. Puis à l'autre extrémité du bâtiment, c'est à dire de plain-pied sur la rue centrale, c'est Philippe Guignard qui invite la population à se restaurer dans son restaurant d'un nouveau type, baptisé «Le Citadin».
Ce concept déposé, fondé sur une sorte de self-service de qualité, s'articule autour d'un buffet long de 12 mètres et de trois îlots-bars. Ravitaillement depuis Orbe, produits de grande qualité à consommer sur les lieux – 60 places – ou à emporter, vin au verre, café Nespresso: une offre nouvelle et originale qui ne manquera pas de séduire de nombreuses bouches affamées et/ou gourmandes durant la pause de midi.

Hypercentre dynamisé…

L'ouverture des Portes Saint-François a provoqué un formidable appel d'air. Appel d'air dans un premier temps à travers quelques rocades de boutiques. C'est ainsi que la librairie Crobar, installée depuis des lustres en haut de la rue de Bourg, a saisi l'occasion de se rapprocher du centre effectif en reprenant les locaux laissés vacants au Petit-Chêne par un marchand de chaussures désormais logé dans l'immeuble UBS transfiguré.
Appel d'air d'un autre type ensuite. Au-delà de la concurrence immédiate que peuvent ressentir certains commerces lors de l'ouverture à côté de chez eux d'une nouvelle surface fort attrayante, chacun sait en effet que cela se traduit par une augmentation de l'affluence dans le quartier. Or l'affluence finit rapidement par se répandre partout où brille une lumière. Bref, davantage de monde, c'est aussi davantage d'intérêt pour toute la zone commerciale considérée, et par conséquent davantage de bonnes affaires pour chacun y travaillant.
La prochaine transformation en galerie commerciale du bâtiment de la BCV, à l'autre bout de la place, devrait accentuer encore le phénomène dans ce secteur.

… mais toujours coupé en deux

Qu'est-ce qu'un hypercentre? C'est un réseau de rues – pas forcément piétonnes – ou de trottoirs dans lequel le flux des passants défilant devant les vitrines est tel que le commerçant est à peu près sûr d'y trouver des clients potentiels. Sachant que près d'un achat sur deux est impulsif, c'est-à-dire non prémédité et déclenché par le coup de foudre pour un article, on saisit immédiatement l'intérêt à une présence dans ce type de zone. La ville de Berne, où les ponts sur l'Aar séparent clairement le centre de la périphérie, est le meilleur exemple d'hypercentre homogène qu'on puisse trouver en Suisse.
Aujourd'hui, c'est l'ensemble du quartier Saint-François qui a de bonne raisons de se réjouir. Mais cela ne doit pas occulter un des principaux problème de l'hypercentre de Lausanne: sa dispersion en deux pôles au moins.
C'est la rançon et le paradoxe de toute ville construite sur des collines. Les ponts jetés les relient autant qu'ils les isolent. C'est ainsi qu'à Lausanne, le Grand Pont distingue deux zones à forte densité commerciales qui ne devraient en faire qu'une seule entre Saint-François jusqu'au haut de la rue de Bourg et la place Chauderon. La gloire et la fortune sont assurées à celle ou à celui qui trouvera une véritable solution.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Plus de 25 millions de francs ont été investis pour une transformation d'une ampleur telle qu'on en voit rarement. Seuls les quatre murs originels ont conservé leur allure d'antan.

«Le Citadin» de Philippe Guignard inaugure un concept de buffet entièrement nouveau à Lausanne.

L'accès aux camions de livraison a demandé un sacré tour de passe-passe architectural.

Métropole 2000 ne tournera plus le dos au Flon

Le plus ancien centre commercial de Lausanne fait l'objet d'un profond remaniement. Davantage qu'une simple modernisation, il s'agit d'une adaptation de l'ensemble à l'évolution urbanistique. Une fois les travaux terminés, Métropole 2000 fera le lien désormais indispensable entre les quartiers de Chauderon et celui du nouveau Flon en devenant accessible à la fois par la rue des Terreaux et par celle de Genève. Près de 80 millions de francs investis dans l'opération.

Il était de bon ton, dans les années huitante, d'accoler au nom des grands projets le chiffre 2000. Cela signait la vision d'un promoteur tourné vers l'avenir et auto-attribuait à l'objet la mention «pensé pour le futur». Métropole 2000 montre aujourd'hui à quel point les prévisions de ce genre sont hasardeuses.

A l'époque de la construction, en 1988, de la première phase de ce qui fut le premier véritable centre commercial en ville de Lausanne, on savait certes que les lieux étaient appelés à de profonds changements avec la réhabilitation imminente de la plate-forme du Flon. Mais on en sous-estimait sans doute encore l'impact sur le quartier voisin de Chauderon. Et surtout toute anticipation concrète n'avait guère de sens à ce moment-là. Raison pour laquelle les concepteurs décidèrent que leur bâtiment serait accessible par la rue des Terreaux pour les chalands à pied, et par la rue de Genève pour ceux arrivant en voiture ainsi que pour les fournisseurs. C'était alors parfaitement dans l'ordre des choses.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Erigé au début des années nonante, le centre commercial avait pris un sacré coup de vieux.

Quartier bouleversé

Le temps a passé. Flon-Ville a remplacé les antiques bâtisses de l'ancienne zone industrielle. Casino, entre autres, y a installé un hypermarché de deux niveaux accessibles uniquement par la rue de Genève. L'administration communale a investi ses nouveaux locaux. Bref: la situation actuelle devenait intenable.

L'accès à Métropole par les ascenseurs de son parking se faisait de plus en plus problématique par moments à cause des piétons qui l'empruntaient malgré l'interdiction pour des raisons de sécurité. Il y avait certes deux longs et raides escaliers extérieurs pour rejoindre depuis en bas l'entrée du centre sur la rue des Terreaux. Mais un escalier, il faut vraiment avoir envie ou besoin…

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Aménagement d'un accès depuis la rue de Genève.

Hormis ce problème grandissant de l'accessibilité, Métropole 2000 souffrait d'un autre mal. De l'avis quasi général de ceux qui y travaillent ou qui le fréquentent, ce centre commercial a vieilli, et plutôt mal. En fait, en vingt ans d'existence, il était en bout de course. Cause ou conséquence: de nombreux locataires s'en sont allés, et depuis quelques temps, la prolifération de boutiques vides n'incite guère à la balade. La cote d'alerte a manifestement été atteinte lorsque Coop a abandonné le bâtiment 2 construit trois ans plus tard, et que la Banque Migros a déménagé du bâtiment 1 pour aller à Flon-Ville. Cela se ressentait très concrètement sur le chiffre d'affaires des commerces du centre, tombé à 124 millions en 2006 alors qu'il atteignit jadis 145 millions.

On ne sait si Métropole 2000 conservera un millésime qui fait de plus en plus ringard. Ce qu'on constate, c'est que les travaux actuellement en cours sont plutôt du genre colossal. Ils dureront en effet vingt mois – réouverture à l'automne 2009 – et coûteront quelque 80 millions de francs. Et pendant ce temps, la vente continue…

De fait, 48 millions sont mis sur la table par le groupe des propriétaires, constitué essentiellement de caisses de pension. Le reste, une trentaine de millions, représente l'investissement des commerçants locataires.

Rénové de fond en comble

Pour ce prix-là, Métropole 2000 subira une transformation architecturale fondamentale. Jusqu'ici distincts, les deux bâtiments seront réunis par une arche de verre munie d'un escalier roulant en lieu et place du passage des Jumelles. Il s'agira d'une liaison verticale ouverte au public jour et nuit, reliant la rue de Genève et celle des Terreaux. Rue de Genève, des arcades prendront la place des anciens quais de déchargement de la Coop.

Formidable coup de jeune à l'intérieur bien sûr. Migros mettra 15 millions de francs pour moderniser son magasin. Un effort qui en vaut la peine lorsqu'on rappelle qu'il s'agit-là de son enseigne la plus fréquentée du canton avec de 5000 à 11 000 visiteurs chaque jour. C'est davantage que son centre géant de Crissier, même si là-bas les clients ont des chariots plus remplis en passant aux caisses.

Migros réduit tout de même sa surface de vente à Métropole, celle-ci passant de 4500 m² à 3000 m² sur un seul niveau, avec la suppression du rayon textiles et hélas de la dizaine d'emplois qui vont.

Enfin et surtout, le centre commercial relève le défi de dynamiser ses étages supérieurs, les plus délicats et les premiers désertés lorsque l'affluence est à la baisse.

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Rue Petit-Chêne 38
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

KramerKrieg
Papeterie Bureau Gastro

Nos 3 points de vente:

- Rue Centrale 10	1002 Lausanne	tél. 021 345 00 95
- Pl. de l'Hôtel-de-Ville	1800 Vevey	tél. 021 921 32 32
- Grand-Rue 1, Forum	1820 Montreux	tél. 021 963 53 53

Notre centre de distribution pour la Suisse romande:
1822 Chernex s/Montreux tél. 021 989 89 89

www.kramerkrieg.ch

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20
www.pfg.ch

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.dignite.ch

Mazout de chauffage

Shell Thermo Eco-Ultra
Shell Thermo Premium

- Meilleure transmission thermique grâce à des substances actives séléctionnées pour leurs qualités exceptionnelles
- Réduction de votre consommation de mazout
- Plus de confort grâce à une odeur neutre
- Recommandés par les fabricants de brûleurs réputés

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.

Termoplan

Votre partenaire produits Shell

La touche de l'économie
0844 844 244

Ruey-Termoplan
Groupe Charmettes SA
Chemin de Mornex 34 • Case postale 1301 • 1001 Lausanne
Internet: www.ruey-termoplan.ch • info@ruey-termoplan.ch

Un tunnel pour les piétons entre la Gare CFF et le Flon

Avant même sa mise en service, la capacité du m2 s'avère insuffisante pour prendre en charge aux heures critiques le flux de voyageurs entre la gare CFF et celle du Flon, notamment en direction des hautes-écoles. Pour y remédier, le PALM – Projet d'agglomération Lausanne-Morges – envisage pour la prochaine décennie le percement d'un tunnel doté d'un escalator ou d'un tapis roulant. Coût estimé: 14 millions de francs.

On a essentiellement parlé des projets de nouvelles lignes de transports publics dans le cadre du PALM. Tant mieux, car ce sont là les réalisations les plus à même de marquer durablement les mobilité des habitants de l'agglomération. On a dit peu de choses en revanche sur la stratégie de développement de la mobilité douce.
A lire le descriptif des mesures proposées – il y en a pour près de 200 millions de francs – on en vient à penser que le démon de la mobilité douce s'est emparé des auteurs du PALM. En fait, il apparaît que proposer des projets dans ce sens est indispensable pour pouvoir bénéficier du fonds fédéral d'infrastructures.

Plutôt inattendu

Pistes et stations pour vélos, chemins et passerelles pour piétons: rien que du très attendu. Ou presque, à l'image de ce passage suspendu sous le pont autoroutier de la Chocolatière. Ce qui l'est nettement moins en revanche, c'est l'idée de percer un tunnel pour les piétons et les vélos entre la Gare CFF de Lausanne et celle du Flon.
Cette proposition découle d'un constat à première vue ahurissant. Avant même son entrée en service, le m2 apparaît d'ores et déjà sous-dimensionné sur le tronçon Gare CFF – Gare du Flon. Notamment aux heures de forte affluence, lorsque les étudiants arrivés en train se dirigent par milliers vers les hautes-écoles via le Tsol.
En l'état, la rue du Petit-Chêne a donc de beaux jours devant elle. Du moins selon le point de vue des commerçants qui y travaillent – ils n'ont jamais si bien gagné leur vie depuis la fermeture de la Ficelle.
Cette situation ne saurait pourtant durer dans une ville qui se targue d'avoir le premier véritable métro du pays allié à une desserte en bus et trolleybus totalement remodelée.
«Il n'y a aucun cheminement direct entre la place de la Gare et la place de l'Europe», relèvent les auteurs du PALM «La topographie et les dénivelés sont importants et ne favorisent pas la mobilité douce, devenant même problématique pour les personnes à mobilité réduite».
De fait, le dénivelé Gare CFF – Saint-François est de 61 mètres pour une différence de hauteur de 31 mètres, cela pour un parcours d'au moins 500 mètres.

Deux tronçons en «Y»

Plusieurs variantes de tunnel ont été envisagées. Celle retenue décrit un boyau large de 5 m 30, voûté à une hauteur de 4 m 55. On y trouve deux chaussées roulantes accolées, large chacune d'un mètre, ainsi qu'une piste large de 1 m 50 qu'on imagine éventuellement utilisable par les cyclistes.
Le projet comporte un tronçon commun et deux secondaires formant les branches d'un en «Y».
Au départ de la Gare CFF, un premier tronçon commun, long de 170 mètres accuse une pente de 12,4%. Il conduit vers un ascenseur construit sur le domaine public au débouché de la rue Agassiz sur celle du Petit-Chêne. D'ici, il se connecte sur une première branche longue de 170 mètres elle aussi, mais avec une pente de 14,7%. Ce bras du «Y» mène vers Saint-François, où il est alors directement relié au passage sous-terrain. Avec le tronçon commun, c'est celui qu'on entend construire en priorité, soit vers 2011-2012.
La seconde branche de l'«Y», en direction de la place de l'Europe, est considérée comme moins urgente et ne devrait être réalisée que dès 2015. Elle mesurera 180 mètres de long jusqu'aux ascenseurs du Flon, avec une pente de 5,6%.

Tapis roulant ou escalator

Quel moyen de transport offrir ici aux piétons? «Une première réflexion a conduit à deux types de solutions», répond le PALM. Il s'agit de tapis ou de trottoirs roulants type aéroports, ou d'escalators. Les études approfondies détermineront le type de technologie en fonction du projet définitif».
Le coût estimé de 14 millions de francs ne concerne que la partie du projet conduisant de la Gare CFF à Saint-François. Cet investissement intègre la reprise des bâtiments en sous-œuvre, les travaux de construction du tunnel, le second œuvre et la sécurité, ainsi que les infrastructures hectométriques.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Malgré la mise en fonction du m2, le Petit-Chêne restera le chemin le plus rapide pour rallier la gare à Saint-François.

Le PALM prévoit de créer des centaines de places supplémentaires pour vélos.

HOTEL BELLERIVE

***

AVENUE DE COUR 99, CP 34
CH-1000 LAUSANNE 3
TÉL +41 21 614 90 00
FAX +41 21 614 90 01
WWW.HOTELBELLERIVE.CH
E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH

Agréable, confortable, abordable…

… accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)
… vue sur le lac Léman et les Alpes
… parking privé et gratuit
… l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

JEANFAVRE & FILS SA

IMMOTIQUE • TELECOM • ELECTRICITE

1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021/652 43 43 Ing. dipl. EPFL-ETS

Pouly a avalé Polli et Vaucher pour mieux se concentrer

Le Vaudois genevois d'adoption Aimé Pouly étend considérablement son empire de la boulangerie en Suisse romande. Il ne lui en faut sans doute pas moins pour se distinguer, se maintenir et progresser dans un secteur commercial de plus en plus investi par des groupes étrangers. Jusqu'à nouvel avis, les laboratoires et les enseignes respectives subsistent. Le Tordu cher à Polli devra faire ses preuves face au consommateur s'il veut subsister au côté de son original le Paillasse inventé par Pouly.

Hier farouches concurrents, aujourd'hui unis dans un destin commun. Jusqu'à nouvel avis, les points de ventes Pouly, Polli et Vaucher subsistent sous leurs enseignes respectives, mais tous n'ont désormais qu'un seul patron ainsi qu'un destin commun.
Aimé Pouly, 58 ans, se retrouve en effet à la tête de la plus grande boulangerie de Suisse si l'on fait exception de celles des deux géants Coop et Migros. Depuis janvier dernier, un débit de pain sur deux parmi la septantaine qu'on en compte à Lausanne lui appartient.

L'histoire s'accélère

Ces grandes manœuvres de la boulangerie ont surpris plus d'un observateur. De fait, la valse lente de la reprise des petites échoppes indépendantes par des enseignes hautement structurées s'est brusquement accélérée.
Dans un premier temps, ce fut Yann Vaucher qui ouvrit le bal en annonçant la vente de son petit groupe à Aimé Pouly. Le jeune créateur d'entreprises à l'esprit particulièrement créatif, qu'on croyait indéracinable dans sa passion de la boulangerie, a décidé de se tourner vers d'autres horizons professionnels.
Puis ce fut un véritable coup de tonnerre. Avec l'annonce de la vente du groupe Polli S.A. à son grand rival de toujours, Pouly Tradition S.A. Les Lausannois n'en ont pas cru leurs oreilles. Comment Polli, l'une des figures adorée ou haïe de la réussite artisanale locale vaudoise a-t-il pu en arriver là?

Frères ennemis

Non, Polli n'était pas en train de se casser la figure et n'a pas été racheté en catastrophe contre un morceau de pain. Cette cession a des motivations bien plus dramatiques, sur le plan humain s'entend.
Aujourd'hui à la retraite, âgé d'une soixantaine d'années, Alfred Polli le fondateur souffre d'une santé chancelante et ne compte personne parmi ses proches à qui passer le flambeau.
Sentant venir le jour où un groupe étranger lui proposera une solution de rachat globale et qu'il n'aura pas le choix, il a préféré conduire ce genre d'opération avec un partenaire suisse.
Ennemis en affaires, plutôt amis dans la vie. Comme souvent dans l'économie intelligente, les adversaires se détestent de manière plutôt cordiale. Ainsi en va-t-il pour Aimé Pouly et Alfred Polli. Les deux presque homonymes se connaissent depuis des décennies. Ils s'estiment et s'apprécient mutuellement.
A plusieurs reprises ces dernières années, Aimé et Alfred avaient mis sur le tapis la question d'un regroupement de leurs entreprises. Toujours avec Aimé dans le rôle du repreneur. Las, celui-ci manquait semble-t-il des liquidités nécessaires pour passer à l'acte. Il faut croire que les affaires du Genevois d'adoption sont plus florissantes que jamais, car la transaction a finalement pu être concrétisée, pour un montant qui n'a pas été révélé. On sait juste qu'en 2008 le nouveau groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires de près de 80 millions de francs.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le laboratoire Polli au Mont-sur-Lausanne continue à tourner jusqu'à nouvel avis.

Quarante ans après

Les boulangeries Polli, dirigées sur le terrain depuis plusieurs années par Jean-Louis Cuendet, disparaissent, du moins sur le papier. Cela après tout juste quarante ans d'existence, lorsque Alfred Polli ouvrit en 1967 son premier magasin dans le quartier de Bellevaux. Le vaillant boulanger n'est d'ailleurs pas allé bien loin de ce premier point de vente pour installer son laboratoire central ultramoderne. Il se trouve au Mont-sur-Lausanne, entre le quartier de Bellevaux et la Blécherette.
Jusqu'à aujourd'hui, Polli occupe 160 personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 15 millions de francs. Il a été dit que la transition s'effectuerait sans licenciements. Synergie oblige – par exemple pour éviter de fabriquer les mêmes produits dans les laboratoires vaudois et genevois–, quelques postes ne seront cependant pas repourvus au gré des départs à la retraite ou autres. L'avenir du laboratoire du Mont n'est pas directement menacé. *(Suite en page 12)*

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le Paillasse de Pouly détrônera-t-il le Tordu de Polli dans le cœur des Lausannois?

(Suite de la page 11)

Le père de la Paillasse

Les Lausannois ont découvert l'enseigne Pouly lors de quelques discrètes reprises de boutiques, notamment à la rue Saint-François pendant quelques années, ou encore au boulevard de Grancy.

Avec sa stature imposante et son franc parler, sa passion des belles voitures, des bijoux et des jolies femmes, Aimé Pouly n'est pas réputé pour faire dans la dentelle. Ce champion du marketing, bien évidemment boulanger de métier, aime cependant rappeler qu'il n'est genevois que d'adoption. Qu'il est un Vaudois exilé, heureux de se lancer à la conquête de ce canton après avoir obtenu les succès que l'on sait en terre genevoise. Parti de rien, il a bâti un véritable empire. Sa société Pouly Tradition S.A. compte de 570 employés. Son entreprise a d'ailleurs pris une telle dimension qu'elle est assistée par les conseils de grandes sociétés de l'industrie alimentaire. Elle exploite une quarantaine d'enseignes. Le rachat de Polli s'inscrit parfaitement dans une stratégie qui vise l'expansion vers le Nord Vaudois et le Canton de Fribourg.

Au-delà des magasins qui portent son nom, Pouly doit une part importante de son succès à la création du pain Paillasse, marque qu'il a fait protéger. Cette spécialité se trouve dans quelque 300 points de vente franchisés, en Suisse comme en France d'ailleurs. Pouly se targue même, sans doute avec raison, d'avoir redonné au gens le goût du pain en mettant sur le marché le Paillasse, pain à l'ancienne au goût fameux et à la recette protégée.

Polli, comme bien d'autres boulangers, s'était lancé dans la confection d'un pain type Paillasse. Celui du boulanger lausannois s'appelait le Tordu. Décliné en de nombreuses variantes, il a comblé des milliers de clients. «Si vous avez aimé la copie, vous adorerez l'original», sourit Aimé pour Pouly en annonçant que c'est au consommateur qu'incombera le choix final. Tout porte à croire bien sûr qu'un seul de ces pains fétiche sera confectionné à l'avenir.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les boulangeries Vaucher elles aussi sont avalées par Pouly.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Paul, l'enseigne de prestige venue d'ailleurs.

Artisanal ou industriel?

Polli a toujours cultivé le maintien d'une boulangerie de type artisanale malgré les gros volumes produits dans son laboratoire du Mont. Force est d'admettre que la différence avec des méthodes industrielles de plus en plus performantes tant quantitativement que qualitativement est de plus en plus mince. En boulangerie, la différence entre l'artisanal et l'industriel réside dans la manière de fabriquer la pâte. Point capital: la main de l'homme dans le premier cas, la mécanisation dans le second. En fait, toutes les boulangeries utilisent de nos jours le pétrissage mécanique.

C'est dans la fermentation de la pâte que la différence s'affirme vraiment. Un pain artisanal va ainsi fermenter de trois heures à température ambiante à trois jours au réfrigérateur. De la durée de cette fermentation dépendra la richesse du goût du pain. Le problème, c'est que plus la pâte a fermenté longtemps, plus elle devient légère et plus elle est difficile à travailler avec des machines. Il faut donc la façonner à la main Alors la boulangerie industrielle aide un petit peu la nature en ajoutant du levain séché. Cela accélère le processus et procure davantage de goût au produit fini. Contrairement aux idées reçues, la congélation de la pâte n'est pas un critère pour faire la différence entre une laboratoire artisanal et industriel. L'un comme l'autre l'utilise de nos jours.

Selon ces critères, Pouly est considéré comme un boulanger travaillant de manière industrielle sur ses chaînes de production, sauf pour le Paillasse, tandis que Polli est une entreprise utilisant des méthodes artisanales sur une grande échelle.

Il demeure que l'artisanat est désormais le nerf de la guerre de la boulangerie et qu'il y a mille manière de l'interpréter sinon de le pratiquer.

La guerre des boulangeries

L'absorption de Pouli et Vaucher par Pouly ne répond pas seulement aux ambitions personnelles du nouveau propriétaire. Elle est considérée comme une condition vitale au maintien de points de vente en mains helvétiques, notamment dans le centre des villes et face à l'offensive des stations-service.

Car si les petits boulangers ont encore la possibilité de s'installer hors agglomération ou dans des quartiers périphériques, la flambée des loyers leur rend cela pratiquement impossible en ville et la relève est plus que problématique.

De fait, il se passe un phénomène assez paradoxal. Alors qu'il y a quelques années encore, on prédisait la disparition des boulangeries, toutes mises au tapis par les supermarchés, c'est exactement le contraire qui est en train de se produire. Après s'être contracté dans les années septante, le nombre d'échoppes en ville est en extension pratiquement constante.

Les points de vente augmentent donc, mais les propriétaires sont toujours moins nombreux. L'association suisse des boulangers a vu fondre son effectif de 4500 à 2500 membres en dix ans.

Les boulangeries sont de plus liées à des groupes ou des chaînes qui ont l'avantage de la souplesse, notamment de par la légèreté de l'infrastructure d'une exploitation ne demandant qu'un nombre très restreint de mètres carrés.

Il suffit cependant de contempler la vitrine d'un boulanger moderne pour comprendre que chez beaucoup, le pain n'est plus qu'un produit d'appel, que le chiffre d'affaires se construit surtout avec les viennoiseries, sandwiches ou plats cuisinés vendus à l'emporter.

Dernier arrivé et non des moindres: Paul, rue Haldimand. Membre du groupe français Holder, l'enseigne dans le style «chic et rustique» part à la conquête du marché helvétique avec Naville. Elle envisage déjà l'ouverture d'un second point à Lausanne.

Brioni
Canali
Ermenegildo Zegna
Kiton
Longhi
Loro Piana
Luigi Borrelli
Ravazzolo
Tiber

DI MARINO HOMME

Di Marino Homme
3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
contact@dimarinohomme.ch

Le parking Bellefontaine est à deux pas

La prévoyance funéraire est un acte d'amour
envers ses proches...

Mes obsèques, c'est mon affaire.

Alea Prévoyance Funéraire vous offre la possibilité de conclure un contrat de prévoyance vous garantissant que le moment venu, toutes vos volontés seront respectées et vos proches bien accompagnés.

Aléa Prévoyance Funéraire SA - Tél. 021 342 20 00
alea@planet.ch
www.dignite.ch

Dignité®
La garantie de vos volontés

A envoyer à: Alea Prevoyance Funéraire SA, Maupas 6, 1004 Lausanne

❑ *Je désire recevoir sous pli discret votre documentation gratuite*

sans aucun engagement de ma part

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Ville: _____

Téléphone: _____

sic_07/03

CGN

Votre croisière de midi au départ de Lausanne

Hiver, printemps, automne

- **Via Evian**
  départ 12h30 retour 13h55 85'
  09.12.07 au 31.05.08 et 23.09.08 au 13.12.08

Été Nouveau!

BEAU-RIVAGE PALACE

- **Via Cully et «Lavaux»**
  départ 12h30 retour 13h50 80'
  01.06.08 au 22.09.08

Infoline
+41 (0)848 811 848
www.cgn.ch

Le Léman toute l'année

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

Partenaire
MINERGIE

architectes epfl-sia PATRICK CHICHÉ
Saint-Martin 7 CH-1003 Lausanne
tél: +41 21 351 50 60 fax: +41 21 351 50 25
cel: +41 79 210 31 60 patrick@chiche-arch.ch

www.chiche-arch.ch

création et vente de mobilier urbain
architecture et design
Lionel Chiché

OBJETS D'URBANITE
GEOHIDE™
rue Saint-Martin 7 :: CH - 1003 Lausanne
w: www@geohide.ch :: t: +41 21 351 50 61

présentent

L'art de vivre dans le bien-être et le respect de l'environnement

www.chichepromotions.ch - rue Saint-Martin 7 - 1003 Lausanne

La quête de l'excellence.

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

Les bars à café branchés nouveau défi aux bistrots

Nespresso dans le nouveau centre commercial ex-UBS à Saint-François, Starbucks ailleurs à Lausanne, McCafé à Vevey en première suisse en attendant de se lancer à la conquête du pays tout entier. Le phénomène des bars à café branchés où l'on boit… du café ne fait que commencer. Convivial mais pas vraiment donné. Un nouveau défi à l'imagination des bistrots traditionnels.

Implacable statistique douanière: la Suisse exporte désormais davantage de café que de fromage. Grâce au formidable succès de Nespresso bien sûr qui fabrique dans son usine d'Orbe les milliards de capsules de café vendues par la marque dans le monde entier. Pour se faire une idée de la plus value, il suffit de rappeler que si le café vendu en hypermarché coûte moins de 20 francs le kilo, celui commercialisé par Nespresso en vaut à peu le quintuple. On aurait tort de s'en moquer.

Nespresso bar

Depuis février, il est possible de déguster un Nespresso dans le véritable temple du café en capsule qui a pris ses quartiers dans le bâtiment UBS de Saint-François recyclé en centre commercial. Dans sa plus grande boutique de Suisse – 400 m², cinq mètres de hauteur de plafond – , la marque a aménagé sur 130 m² un bar à café desservi par un personnel spécialement formé.

Pas de self-service. Dans un décor beige et noir très chic qui fait un peu hall d'hôtel, on vient à votre table vous conseiller, vous guider dans le choix de votre type de café, vous décrire les caractéristiques de l'un ou de l'autre comme on le ferait d'un alcool précieux. Dès les beaux-jours, le coup d'œil sur la cathédrale se passera de la large baie vitrée puisqu'il est prévu d'aménager à l'extérieur une terrasse sur quelque 170 m². Cela a un prix. L'espresso basique coûte Fr. 4.80.– et peut être complété de plusieurs manières: latte macchiato (Fr. 6.20.–) ou cappucino (Fr. 5.60.–).

Starbucks superstar

Nespresso introduit certes son style, mais c'est assurément Starbucks qui a instauré dans nos contrées la vogue du coffee-shop branché.

Starbucks, dont le siège est à Seatle, n'est pas né d'hier. Son nom est tiré d'un personnage de Mobby Dick – d'où son petit logo de sirène couronnée. Fondée en 1971, l'entreprise américaine s'est fait un nom dans le commerce de café en grains. Elle vend d'ailleurs toujours son propre café. Starbucks a ouvert ses premières boutiques en 1987 sur la côte ouest américaine. Après quelques années difficiles, ce fut littéralement l'explosion à travers le monde. Même le Japon, où la consommation de café n'est précisément dans les mœurs, le phénomène de mode Starbucks fait un tabac. La chaîne compte aujourd'hui plus de 12 000 cafés et en ouvre près de 2000 chaque année.

Le premier Starbucks de Suisse remonte à sept ans, l'implantation en Romandie à bientôt trois ans. Lausanne en compte deux: à Saint-François et à la rue Saint-Laurent. Les jeunes apprécient le confort des canapés, la possibilité de surfer en wifi libre, et bien sûr la qualité des boissons et spécialités, à consommer sur place ou à emporter. Plutôt que sur l'espresso (Fr. 4.20.–, c'est sur le cappucino (Fr. 5.80.–) et le caramel macchiato (Fr. 6.60.–) que l'on se précipite malgré ces prix un peu corsés.

McCafé pour prendre son temps

Comme Starbucks, McCafé conquiert la terre entière, Japon y compris. Sa clientèle est clairement celle de Starbucks. Le concept McCafé est né en Australie il y a une quinzaine d'années. Il repose sur l'exploitation d'un restaurant à l'intérieur d'un autre restaurant. Le premier de Suisse s'est ouvert début février à Vevey. Minuscule, il est situé juste au-dessus du McDonald's. McDo envisage d'en créer une quinzaine dans notre pays.

Ici pas de vaisselle en sagex, mais de véritables tasses et verres. Les canapés sont en cuir, le personnel est vêtu d'un uniforme différent de celui du fastfood.

On y déguste, sur place ou à l'emporter, bien sûr du café, mais aussi des frappés et des gâteaux. L'espresso coûte Fr. 3.20.–, le cappucino Fr. 4.30.– et le macchiato Fr. 4.50.–.

Cette ébauche de panorama sera trop incomplète si elle ne mentionnait un quatrième larron: Segafredo. Deux bars à café sous cette enseigne, l'un à la rue Saint-François à Lausanne, l'autre à Yverdon, suscitent une sympathie grandissante auprès de la clientèle jeune qui apprécie, outre l'ambiance, la possibilité là aussi de se connecter gratuitement à internet.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le bar à café Nespresso de Saint-François, chic et original.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Sympa et branché, les Starbucks connaissent un succès fou.

DUVOISIN GROUX

SYNERGIES EN RÉSEAUX

« Construire et entretenir vos réseaux »

>> lignes aériennes
>> distributions câblées
>> télécoms et systèmes
>> éclairages extérieurs

Croquis du sinistre

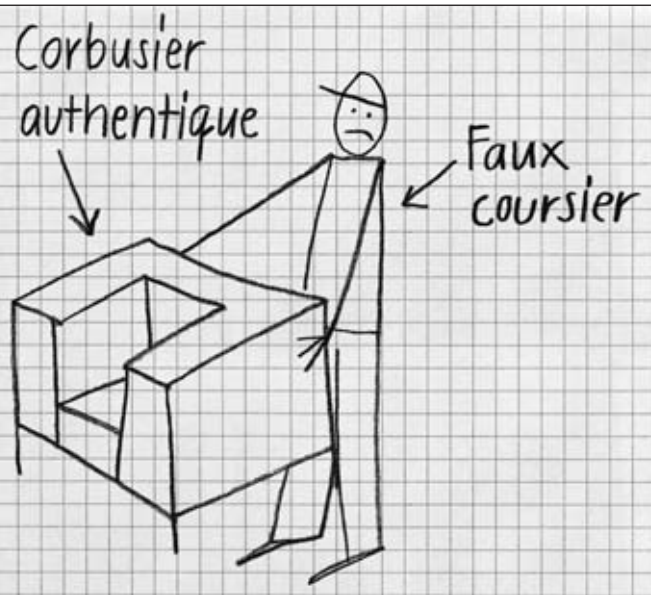

Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Lausanne, Pierre-Alain Wyer
Avenue du Théâtre 7, 1002 Lausanne
Téléphone 021 321 21 21, Fax 021 321 21 20
E-Mail lausanne@mobi.ch, www.mobilausanne.ch

La Loterie romande fustige la naïveté politique

Le rêve, c'est l'espoir de fortune que nourrit tout acheteur d'un billet de loterie. La réalité, c'est l'affectation des bénéfices à des actions d'intérêt public. Si la Loterie romande n'existait pas, il faudrait l'inventer. Echaudée par l'interdiction des Tactilo, livrée à la convoitise des privés, l'institution supra cantonale basée à Lausanne veut appuyer une initiative populaire qui ancrerait dans la Constitution la notion de «jeux d'argent au service du bien commun».

Le monde de la loterie et des jeux d'argent est dans la tourmente. Les lois fédérales embrouillent davantage qu'elles ne clarifient la dénomination de certains de types de jeu et la compétence de les organiser.
Cernée tant par la concurrence des casinos, celle de privés de tous horizons et celle d'internet, ou encore par la Confédération elle-même, la Loterie romande (LoRo) a de bonnes raisons de craindre le pire si rien n'est entrepris pour modifier le cours des choses.
A ceux qui en doutent encore, rappelons que l'institution remplit un rôle toujours plus marquant dans l'aide financière d'actions culturelles, sociales ou sportives qui sans elle ne parviendraient pas à maintenir la tête hors de l'eau.
L'entier de son bénéfice net – plus de 190 millions de francs en 2006 pour un revenu brut de 370 millions – est ainsi distribué. Une somme qui n'a fait que croître au fil des années, reflet parfait de l'engouement toujours plus fort suscité par les jeux d'argent en général et de la créativité de la LoRo dans ce domaine en particulier.
Ange ou démon la LoRo? Psychiatre aux hôpitaux universitaires de Genève, le professeur Christian Osiek se veut rassurant en observant que le jeu pathologique en Suisse ne montre pas d'évolution statistique notable : aujourd'hui comme hier, 1,27% à 1,28% de la population en souffre. Et la Loterie d'ajouter qu'elle consacre 0,5% de son revenu brut à la prévention du jeu excessif.

L'avantage du monopole

Le danger est autrement plus palpable lorsqu'on examine les menaces planant sur la LoRo. Et son cas n'est pas unique, ainsi que le rappelait récemment son nouveau directeur, Jean-Luc Moner-Banet. «Le modèle des loteries d'Etat qui exploitent les jeux dans le but de financer le sport et l'utilité publique est celui le plus largement répandu dans le monde, particulièrement en Europe où ce schéma constitue la règle. Cette organisation du secteur des jeux de loterie a été choisie par les états membres de l'Union européenne en tenant compte de critères liés à leur politique sociale, à l'ordre public et à la lutte contre la fraude. La conséquence de ce choix fait par les 27 Etats membres est celui de l'établissement de monopoles d'exploitation des jeux de loterie accordés à une seule société par pays qui remet ses bénéfices à l'Etat ou qui les répartit directement aux organismes à but d'utilité publique.»

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Acquis par LoRo pour devenir un casino A, le Château d'Ouchy entièrement restauré est désormais devenu un lieu de résidence exclusif géré par le Lausanne Palace & Spa.

Si l'intérêt d'un tel principe est évident, son inconvénient réside dans une certaine entrave à la liberté d'établissement des entreprises et à la liberté de prestation de services au sein de l'Union.
La Suisse ne fait pas partie de l'Europe, mais le débat sur les loteries y est au moins aussi vif. Dans sa récente réponse à une interpellation, le Conseil fédéral disait clairement qu'une libéralisation des jeux de hasard «est une solution envisageable» en envisageant la légalisation d'offres de privés via internet.
Pour Jean-Luc Moner-Banet, «Il ne faudrait pas que cela aboutisse à la remise en cause d'un système qui a fait ses preuves depuis 70 ans et qui s'appuie désormais sur la Convention intercantonale récemment adoptée par les 26 cantons.
Et de conclure: «Il n'y a rien de ringard à être du côté de l'ordre public, de la modération et du financement du sport et des bonnes causes dans notre pays tout en restant efficace et modern».

Château d'Ouchy en bonnes mains

Plus terre à terre, la LoRo vient de confier au Lausanne Palace & Spa la gestion du Château d'Ouchy qu'elle avait acquis pour en faire un casino de classe A. Le refus de sa candidature en 2001 l'avait laissée avec un objet plutôt encombrant sur les bras, quand bien même les propositions de rachat de manquèrent pas («Un Saoudien voulait même construire une seconde tour», confiait au journal *Le Temps* l'ancien directeur de la LoRo Philippe Maillard.
La Loterie romande avait pourtant choisi de garder cette bâtisse payée 35 millions de francs. Aujourd'hui rénové et entièrement restauré pour quelque 15 millions, le Château d'Ouchy voit sa pérennité hôtelière garantie. Le Lausanne Palace & Spa pourra ainsi élargir l'éventail de ses prestations en offrant à sa clientèle un accès privilégié au lac.
En dépit de son allure un peu rafistolée, le Château d'Ouchy est un véritable monument historique. Derrière moult transformations au cours des âges se trouve l'âme d'un ancien château médiéval dont les origines remontent à l'Evêché de Lausanne lorsqu'il fit construire une tour au bord du lac vers l'an 1170.
Détruite en 1207, reconstruite cinq ans plus tard, la tour servit de prison pendant la conquête bernoise.
L'hôtel actuel, en forme de château néo-gothique, a été érigé de 1889 à 1893 par Jean-Jacques Mercier à qui l'Etat de Vaud avait cédé l'édifice.

Bilan d'une année 2008 chargée en émotions

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Le traditionnel apéritif de début d'année de l'ACL est un rendez-vous privilégié des principaux acteurs de l'économie lausannoise et de la scène politique locale. Une précieuse occasion de communiquer les motifs de satisfaction des uns et des autres. Mais aussi de partager des espoirs parfois déçus. Sur fond d'exercice commercial globalement satisfaisant, la cuvée 2008 restera celle de la mise en route difficile d'un City Management dont tous les bénéficiaires potentiels n'ont hélas pas encore saisi les atouts.

Agréable habitude, c'est le hall du Lausanne Palace qui accueille régulièrement l'apéritif de janvier de l'ACL. Un lieu particulièrement pertinent cette année, puisqu'à deux pas de là vient de s'ouvrir le centre commercial haut de gamme des Portes Saint-François.
Un lieu particulièrement pertinent aussi parce que situé au cœur de la ville, là où les problèmes d'accessibilité en transport privé s'annoncent les plus délicats pour les années à venir.

Accessibilité menacée

Présidente de l'ACL, députée et conseillère communale, Martine Fiora-Guttmann n'a pas manqué de rappeler les interrogations profondes que ces projets de réaménagement de voies de circulation suscitent auprès des milieux économiques.
«D'ici à quelques mois nous allons mettre en service le métro m2, dont le but premier est de désengorger la ville en priant les pendulaires de laisser leurs véhicules dans les parkings d'échange. Tout semble correct, sauf que ceux-ci ont été volontairement sous-dimensionnés. Ce n'est pas tout. Parallèlement à l'ouverture des Portes Saint-François, nos édiles souhaitent fermer Pépinet, et, plus grave, interdire toute circulation autre que les transports publics sur le Grand Pont. Devons-nous comprendre que le seul client acceptable est celui qui n'apprécie que les transports publics? A l'heure où les hôteliers offrent la gratuité des TL à leurs hôtes, est-il bien judicieux de péjorer le Lausanne Palace où nous sommes en doublant, voire triplant, la circulation sur l'axe Saint-François Montbenon? Après une réalisation aussi complexe que le m2, qu'on ne vienne pas me dire qu'il est impossible de faire cohabiter transports publics et privés!»
Le syndic Daniel Brélaz provoque quelques frayeurs en informant qu'il a été question même de fermer l'ensemble de la place Saint-François. Il apporte un début de réponse qui ne résout rien en matière de transports privés mais mérite tout de même réflexion. «Au-delà de l'aspect choquant que certains peuvent ressentir avec le projet de fermeture du Grand-Pont, il peut y avoir une deuxième analyse qui devrait parler à votre sensibilité de commerçants. Il est évident que si nous basculons tout le développement économique sur la plate-forme du Flon, avec un tramway, la réorientation de Métropole 2000 notamment, nous risquons une déqualification forte du secteur Terreaux et rue de l'Ale. De ce point de vue, la fermeture du Grand Pont peut induire une revalorisation de l'axe Terreaux jusqu'à Bel Air et Saint-François. Et dans cette optique, il y a aussi de belles opportunités commerciales pour tout ce qui se trouve derrière et dont on pourrait sinon craindre le dépérissement.»

L'ambiguïté au quotidien

«On prévoyait une année 2007 plutôt calme. Dans certaines professions ce fut carrément la surchauffe.» Martine Fiora-Guttmann observe toute la difficulté qu'il y a à imaginer l'avenir en matière économique.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

L'allocution très attendue de Daniel Brélaz devant les représentants des milieux économiques lausannois, ou le culte des points communs plutôt que celui des divergences.

«Les commerçants sont confrontés au défi quotidien consistant à investir suffisamment pour assurer le futur, mais pas au-delà de ce que les banques tolèrent, sous peine d'un retour de flamme».
La présidente de l'ACL poursuit: «être à la pointe de la mode… aussitôt démodée. Défendre l'indépendance et le choix alors que les concentrations d'entreprises tendent à l'uniformisation des goûts et des couleurs; offrir le meilleur service à un coût accepté par le consommateur; réduire sa consommation électrique sans éteindre ses vitrines…»

Déçus en bien

En qualité de secrétaire général de l'ACL, Christian Masserey a livré une analyse fort intéressante de la situation financière passée, présente et future des commerces lausannois.
Comme chaque année, les membres de l'ACL ont ouvert leurs livres de comptes pour répondre au sondage de leur association sur la marche des affaires. Afin d'obtenir une évaluation objective, les chiffres sont systématiquement comparés à ceux de l'année précédente récoltés selon le même processus.
Il apparaît ainsi que d'une manière générale, que si 40% des commerces lausannois avaient déclaré une augmentation du chiffre d'affaires en 2006, ils sont 61% à faire ce constat pour l'exercice 2007. En 2006 toujours, 30% des échoppes avaient subi une baisse de leur chiffre; elles ne furent que 15% à déplorer ce phénomène l'an passé. «Il faut dès lors constater que la situation économique s'est significativement améliorée», souligne Christian Masserey. «Elle est même à l'optimisme, puisque notre enquête indique que 50% des commerçants ayant répondu à notre questionnaire pensent stabiliser leur chiffre en 2008, que 38% espèrent l'augmenter et qu'un petit 4% des sondés craint de le voir baisser.»
Qu'en est-il en termes de rémunération? Au 1er janvier 2007, 77% des employeurs avaient choisi d'accorder une indexation. Ils sont 68% à avoir pris cette décision en 2008.
S'agissant des quelques signes de fléchissement enregistrés sur certains marchés, Christian Masserey est d'avis qu'il est encore temps pour les décideurs des mondes économique, politique et bancaire, de les interpréter sereinement. «Dans cette optique nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la BNS d'abaisser le taux directeur d'un quart de point».

CCT: premier état des lieux

Le Trade Club, c'est l'autre association de commerces de détail lausannois. Modeste par le nombre de ses membres – ils sont treize – poids lourd par l'importance économique que représentent ces magasins de taille moyenne à importante. président du Trade Club et directeur de Manor-Lausanne, Charles-Antoine Kohler se réjouit bien sûr d'une année commerciale 2007 globalement réussie. Il livre par ailleurs quelques observations intéressantes recueillies auprès des membres depuis l'entrée en vigueur de la Convention collective de la branche, en 2006.
«Nous avons pu maintenant mesurer les effets sur une année entière du prolongement de l'ouverture le samedi jusqu'à 18 heures. Nous sommes heureux de constater que cette heure supplémentaire a amené l'augmentation que nous en attendions et que celle-ci s'est même développée lors du second semestre 2007».
Le ciel n'est pas pour autant sans nuages quand bien même les travaux de la commission paritaire ont commencé avec une bonne ouverture d'esprit favorisant un dialogue constructif. «Certains problèmes relevés lors des contrôles reviennent de manière récurrente et les contrats de travail n'ont pas toujours été adaptés et des efforts sont nécessaires de part et d'autre», constate Charles-Antoine Kohler. «En cette année de négociations, il est primordial que les syndicats ne se mettent pas en tête de vouloir obtenir déjà des améliorations conséquentes alors qu'une vingtaine d'entreprises seulement ont été contrôlées.» Et de rappeler que «la valeur de notre accord est de permettre à l'ensemble du commerce lausannois d'atteindre un certain niveau de prestations sociales et de devenir exemplaire sans recréer une économie commerçante à deux vitesses. Il sera ensuite plus aisé de faire progresser le contenu de la convention.»

City Management sur le gril

A peine né, le City Management a été considérablement chahuté. Charles Antoine Kohler ne mâche pas ses mots: «chahuté par des autonomistes aux idées étriquées et dogmatiques qui n'ont de cesse de politiser et de transformer ce thème en débat stérile sans rien proposer en retour.»
Charles-Antoine Kohler définit de manière on ne peut plus claire l'objectif du City Management: «Nous voulons professionnaliser et organiser tout le réseau commerçant de Lausanne et répondre ainsi aux nombreux projets qui redessineront la ville dans les prochaines années. Il serait temps que certains le comprennent et changent de litanie.»
Qu'en dit Christian Masserey, le City Manager? D'abord il assure que les remarques objectives de certains commerçants sont prises en compte par le conseil de fondation et surtout par les autorités politiques et l'administration. Il observe ensuite que deux cultures de commerçants s'affrontent. «La première est constituée de personnes regroupées en association qui ont la volonté de donner une partie de leur temps dans leur propre intérêt mais aussi dans celui de leur quartier, or celles-ci sont lasses de tenter de convaincre leurs voisins des avantages de l'association et de rechercher souvent sans succès quelques deniers. La deuxième catégorie, que nous devons respecter, comprend des gens profondément individualistes refusant de participer financièrement à quelque projet que ce soit. Il en résulte que nous avons sans doute commis une erreur d'évaluation en pensant que les engagés étaient représentatifs du commerce lausannois.»

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Martine Fiora-Guttman, présidente de l'ACL.

Egalité et solidarité

Christian Masserey rappelle tout de même que si le mode de financement choisi est celui de la cotisation obligatoire, «c'est qu'il a bien fallu constater, la mort dans l'âme, que la notion de responsabilité individuelle est malheureusement passée de mode. Admettons que ce système a tout de même l'immense avantage de garantir les principes d'égalité et de solidarité»
La cotisation, calculée selon le nombre d'employés, pèse lourd? Christian Masserey ne peut s'empêcher de rappeler que l'entrée en vigueur de la CCT a des conséquences financières pour les commerces autrement plus importantes que la taxe de City Management.
A ceux qui ne l'ont pas encore compris, il redit que le City management n'a pas pour seule vocation l'organisation de manifestations de quartier. Il s'agit d'un concept beaucoup plus large puisqu'il doit pouvoir être associé au processus de décision d'une ville notamment en matière de mobilité, de développement économique et d'urbanisme.
Daniel Brélaz, qui admet avoir pris en 2007 «une dose considérable de gnons néanmoins je suis vacciné depuis longtemps», n'en pense pas moins. «J'ai peut-être moins mal ressenti que les autres ce débat démocratique du type rarissime de ceux qui deviennent chauds après les décisions».
Pour le syndic, il va de soi que toutes les preuves devront être apportées dans ce dossier. «Comme promis, un préavis sera présenté courant 2009 pour faire éventuellement quelques propositions de changement justifiées du règlement, et surtout pour dresser le bilan de manière à permettre un débat de consolidation. De ce point de vue, 2008 et 2009 seront donc des années importantes pour le City Management.»

goutte
Récupération SA

Av. de Sévelin 22 • 1000 Lausanne 20
Fax 021 623 21 20 • E-mail : info@goutte.ch
Internet : www.goutte.ch

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Gaz techniques
- Matériel de soudage
- Démontage de constructions métalliques

Dépôt d'Echandens
Tél. 021 701 20 97
Fax 021 701 55 92

Récupère tout **Tél. 021 623 21 21**

Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire – Rénover – Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

eQ Quality by Embru

interoffice Gavillet SA

Interoffice Gavillet SA
Rue Beau-Séjour 1
Case postale 6259
CH-1002 Lausanne
Tél. (+41) 021 321 20 50
Fax (+41) 021 321 20 51
e-mail: info@gavillet.ch
www.gavillet.ch

TVRL fête ses quinze ans avant de faire le grand pas

Née en septembre 2003, la télévision de la région lausannoise disparaîtra en tant que telle l'année prochaine. Elle est appelée à renaître transfigurée, au sein d'une nouvelle entité géographique et économique plus large. Condition sine qua none pour assurer un avenir dans le cadre de la nouvelle législation fédérale garantissant une concession avec à la clé une part de la subvention issue de la redevance nationale radio TV.

Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. La télévision régionale lausannoise fait non seulement partie du paysage de l'agglomération, elle est surtout résolument intégrée à son tissu social, culturel, sportif et politique.

Lorsqu'il en donnait officiellement le coup d'envoi, le 15 septembre 2003, Jean-Marc Richard la plaçait d'emblée au cœur du débat. Cette première émission qui appartient désormais à l'histoire mettait en effet aux prises des personnalités dans le cadre des élections communales de l'époque. «La politique, c'est l'affaire tous, c'est ce qui régit notre vie quotidienne», lançait alors celui qui passait avec une aisance désarmante de l'animation de Radio Acidule à la prestation télévisuelle.

De la «télé à Brélaz» à TVRL d'aujourd'hui

Les moyens sont alors réduits au strict minimum, tant du point de vue technique que de celui des ressources humaines. Lancée dans le sillage du téléréseau lausannois par Daniel Brélaz alors directeur des Services industriels, TVRL est mise à sa naissance au bénéfice d'une concession qui lui attribue un potentiel de 52 000 ménages, avec une croissance estimée à 600 ménages par mois. Aujourd'hui, plus de 100 000 ménages sont en mesure de la capter.

De la «télé de Brélaz», comme on souriait à l'époque, à celle d'aujourd'hui, seul le souci de la proximité dans l'information et la cordialité du ton subsistent. Pour le reste, la rusticité des débuts a peu à peu cédé la place aux techniques de réalisation les plus modernes qui ont permis de développer ses innombrables talents.

La véritable professionnalisation de TVRL commence en 1999. Les collaborations avec d'autres TV locales, ICI TV et Canal Nord vaudois, s'intensifient. Mais la télé lausannoise est à l'étroit dans ses locaux du chemin de Boisy.

En 2003, pour ses dix ans, elle profite de la rénovation du bâtiment du Palais de Beaulieu pour y prendre ses quartiers. Le progrès est immense, car on peut y installer enfin un véritable plateau. Jean-Pierre Pastori en est alors devenu la figure de proue. Septembre 2008, TVRL fêtera ses quinze ans. Elle s'est offerte pour l'occasion un agréable lifting en ce début d'année. Dynamisation de l'Inforégion, davantage d'invités et de directs sur le plateau, transmission live de matches de hockey, basket et volley en sont notamment la démonstration.

«Qui aurait pu dire…»

Remaniement de l'organisation ensuite. Jean-Pierre Pastori n'ayant pu résister à la tentation de devenir le nouveau directeur du Château de Chillon, ce sont Anne-Cathia Marchon et Julien Schekter qui se partagent la rédaction en chef.

Membre du comité de l'association TVRL depuis 1994 et président depuis le début des années 2000, Martine Fiora-Guttmann, députée et conseillère communale, assume depuis janvier de cette année la direction administrative. Elle en a donc suivi de l'intérieur pratiquement tout le développement. «Notre chance, c'est d'avoir été appuyés dès le début par le téléréseau. Qui aurait pu dire en 1993 que nous arriverions au niveau où nous sommes aujourd'hui!»

La force de TVRL, et son administratrice n'est la seule à le dire, c'est la qualité de son information régionale. «C'est ce qui intéresse avant tout notre public. Il veut savoir ce qui se passe dans l'agglomération. Et quand il se produit un événement extraordinaire ou un gros problème sur le terrain local, les gens savent désormais qu'ils en apprendront davantage en regardant la télé régionale. Nous en avons eu la démonstration notamment lors de l'organisation du G8 à Evian et de ses retombées à Lausanne Comment le savons-nous? Nous faisons partie du pool de TV qui mesurent leur taux d'audience par les petites boîtes noires branchées chez les téléspectateurs pilotes. Pendant le G8, notre audience avait triplé»

Les atouts majeurs

L'un des atouts majeurs de TVRL, selon Martine Fiora-Guttmann, c'est aussi le système de boucle de programme. «Nous n'avions certes pas le choix, dans la mesure où nous n'avons pas les moyens financiers d'une grande chaîne. *(Suite en page 23)*

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Rendez-vous quotidien et en direct avec l'information régionale, Inforegion est l'une des émissions phares de TVRL.

MONNIER
CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully
Tél.: 021 729 64 32
Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch
www.monniersa.ch

ISO 9001

CONFIANCE EFFICACITE COMPETENCE

la vente est notre métier, l'immobilier notre passion

LogiRêve IMMOBILIER Sàrl

Un team de 4 courtiers motivés & disponibles sur tout le pays vaudois

VOUS VOULEZ VENDRE ?

www.logireve.ch • info@logireve.ch • 021 340 00 21

Un lien de solidarité!

La Loterie Romande oeuvre pour le bien commun. Elle redistribue l'intégralité de ses bénéfices en faveur de projets et d'institutions d'utilité publique sur tout le territoire romand. Un soutien essentiel dont bénéficie notamment l'environnement.

www.entraide.ch www.loterie.ch

Loterie Romande
Le plaisir des uns fait le bonheur des autres

(Suite de la page 21)

Mais j'observe que cela nous permet de fidéliser les téléspectateurs de 18 à 24 heures. Les gens savent parfaitement que toutes les heures de la journée, voire toutes les deux heures, ils peuvent suivre notamment six à douze minutes d'info locale quotidienne. Et cela sur leur téléviseur comme sur leur ordinateur puisque nous sommes connectés à internet.»

L'info locale, c'est aussi, comme au tout début de TVRL, la transmission intégrale et en direct des débats de conseils communaux et du Grand Conseil. Même si les gens ne restent évidemment pas huit heures devant leur poste pour suivre le Grand Conseil ou trois heures pour une séance de Conseil communal, on peut imaginer que cela a permis au citoyen de mieux se rendre compte en quoi consiste le travail des élus. «Je pense qu'on a pu sensibiliser les citoyens à de gros débats de société relayés par la politique et qu'il y a eu de grands moments. Je suis même tentée de croire que cette médiatisation n'est pas étrangère à l'augmentation du taux de participation lors des votations, quand bien même le vote par correspondance en est évidemment une des causes majeures.»

Fidèle à sa mission

Difficile, le succès venant, de ne pas dévier de sa mission première en lorgnant vers de plus larges paysages. «TVRL a su rester en 15 ans la télévision régionale que les gens ont voulue», se félicite l'administratrice. «Elle ne s'est pas dispersée. Elle est restée à l'écoute de la population de la région. C'est exactement son rôle. Non seulement elle ne pouvait pas grandir, mais elle ne devait le faire, pour ne pas prendre le risque de devenir une télé de seconde zone, ni une sorte de petite sœur de la TSR.»

Ceux qui ont grandi, en revanche, ce sont les présentateurs de TVRL. Jean-Marc Richard est désormais une des stars de la télé romande. Et pour éviter d'en oublier aucune ou aucun, le nombre des journalistes de TVRL débauchés par la TSR ne cesse de croître. Frustrant pour la direction de la chaîne? «Cela ne me contrarie pas», observe Martine Fiora-Guttmann. Non seulement c'est loin d'être négatif pour nous, mais j'estime que les télés locales ont aussi un rôle de formateur à jouer.»

Si les moyens actuels sont sans commune mesure avec ceux des débuts, ils restent encore bien modestes. «Nous n'avons pas la possibilité d'acquérir un car régie. Si nous faisons une grosse émission, nous en louons un».

TVRL occupe actuellement une douzaine de personnes. Très peu de collaborateurs sont employés à temps plein. Au budget, hormis la technique, toujours plus coûteuse si l'on veut rester dans le coup, ce sont les journalistes qui représentent le poste le plus important. Enfin, comme toute chaîne de télévision subventionnée. TVRL a créé il y a trois ans une société de production, Citéprod Sàrl, ce qui lui permet de commercialiser des réalisations dont l'intérêt dépasse le cadre de l'agglomération lausannoise, tel qu'un documentaire sur le futur métro m2.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

L'équipement technique, ici la régie de TVRL à Beaulieu, est l'un des postes les plus lourds du budget d'une chaîne de télévision.

Le futur ensemble

Malgré toutes ces bonnes raisons de se réjouir, TVRL soufflera sur ses quinze bougies avec un léger pincement. La chaîne lausannoise en tant qu'entreprise en autonomie totale est en effet appelée à disparaître à la fin de l'année. Pour renaître, peut-être dans d'autres locaux mais en tout cas sous un ciel nouveau, celui de l'attribution imminente des concessions résultant de l'application de la nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) adoptée en mars 2006.

Le nerf en est la distribution d'une manne de trois cents millions de francs issus de la redevance aux TV régionales au cours des dix prochaines années. De quoi lui fournir une solide assise pour un bout de temps. Pour y accéder, des regroupements sont cependant inévitables. L'Office fédéral de la communication (OFCOM) considère en effet treize zones de concession sur le territoire helvétique, dont cinq en Suisse romande. Aux yeux de certains observateurs, cette notion de zone serait dépassée ou en voie de l'être dans les prochaines années. Internet ne permet-il pas en effet chacun de capter les programmes TV en dehors de la zone à laquelle ils sont censés être diffusés? Il demeure qu'on se presse au portillon et que la concurrence est bien plus nourrie qu'on pouvait l'imaginer. Notamment en Suisse romande. Il est vrai que sur les 30 millions de francs par an qui viendront renforcer les télés régionales helvétiques, 12,25 reviendront à celles de ce côté-ci de la Sarine. Leur financement devrait être complété par la publicité, à hauteur de 30 à 50% de leur budget.

Les candidats doivent évidemment satisfaire à plusieurs critères de qualité pour être élus. Le professionnalisme rédactionnel est une exigence incontournable. De même que l'indépendance et le traitement de l'information.

Un montage solide

Dans cette vaste restructuration, l'avenir de TVRL se joue dans le cadre du projet d'une zone Vaud-Fribourg qui, une fois validée, devrait recevoir 3,2 millions par an.

Martine-Fiora Guttmann en préside le comité de pilotage. Cette proposition, qui rassemble des TV dites historiques couvrant un bassin d'un bon million d'habitants, est soutenue notamment par Edipresse. L'éditeur détient 29% du capital, et la Ville de Lausanne ainsi que le groupe Saint-Paul à Fribourg sont eux aussi solidement engagés financièrement. Cela confère assurément à cette configuration la solidité d'un montage comportant une composante institutionnelle.

Appelé à se prononcé dans le cadre de la consultation de l'Ofcom, le Conseil d'Etat vaudois a officiellement dit son soutien à ce projet. En compétition avec un dossier présenté par Rouge FM, celui du regroupement des télévisions locales sous une bannière commune lui est apparu le mieux à même de remplir la mission très spécifique de la télé régionale. Cela étant, la décision la décision finale appartiendra bien sûr au département de Moritz Leuenberger. elle est attendue d'ici la fin du printemps.

BALZAN IMMER ETANCHEITE SA

Pour vos problèmes de toiture

Avenue des Oiseaux 13
Case postale 107
1000 Lausanne 18

Téléphone 021 646 78 12
Téléfax 021 646 76 37
E-mail info@bie-sa.ch

Organisation **P**rivée d'**E**nlèvement des **O**rdures
et de récupération de déchets industriels

Bureau et dépôt:
Av. Sévelin 10 – CP 93
1000 Lausanne 20

Fax 021 / 623 21 20
E-mail: info@opeo.ch
Internet: http://www.opeo.ch

Tél. 021 / 623 21 31

SERVICE DE VOIRIE, COLLECTE DE DÉCHETS

- Vente de containers et sacs à ordures
- Lavage, désinfection, réparation de tous types de containers

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

BG
Ingénieurs Conseils
Ingenieure & Berater
Consulting Engineers

Bâtiment mixte de Primerose

Musée de l'Hermitage

Hôtel Mövenpick

BÂTIMENT & ENERGIE

Industries / commerces / hôtels

Production d'énergie
- Chauffage à distance, cogénération
- Pompe à chaleur, solaire, bois, géothermie

Techniques du bâtiment
- Chauffage - ventilation
- Rafraîchissement, géocooling
- MCR, électricité courant faible et fort

Sécurité
- Incendie
- Intrusion
- Contrôle d'accès

BG Ingénieurs Conseils SA
Av. de Cour 61
C.P. 241 / CH-1001 Lausanne

Tél. : +41 21 618 11 11
Fax : +41 21 618 11 22
lausanne@bg-21.com

Intégrateur de compétences depuis 1954

Radio – télévision, c'est une guerre sans merci

Après le temps des pionniers de la radio FM locale et de la modeste télévision régionale, les capitaines d'industrie ont compris tout le parti financier qu'ils pouvaient tirer de ces nouveaux médias. La conquête des marchés est une guerre sans merci.

Gian Pozzy
Chroniqueur économique

Parlez de radio ou de TV privée dans un cocktail et vous verrez briller les yeux des capitaines d'industrie et des investisseurs potentiels. En 2008, on est bien loin de l'époque héroïque où des pionniers se lançaient avec quatre sous et la bénédiction de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) dans la grande aventure de la «bande FM». Mais revenons un moment à l'histoire. Car tout paraît tellement loin alors que c'était il y a vingt-cinq ans à peine.

Au début des années 80, il y avait là Philippe Zumbrunn, avec sa Radio Echallens devenue Radio Framboise; les gentils idéalistes de Radio Acidule et sa jeune voix rebelle Jean-Marc Richard; le taurillon (de la race d'Hérens) Claude Défago avec son projet réussi de Radio Chablais. Et beaucoup d'autres, bien sûr, qui se sont lancé tête baissée. Tout cela était soigneusement encadré par de timorées autorités fédérales qui se voyaient jouer aux apprentis sorciers en permettant à des particuliers de se mêler du métier de la diffusion radiophonique, domaine jusqu'alors strictement réservé aux émetteurs adoubés par la Confédération.

Mais il y avait aussi, déjà, les prédateurs. Les radios périphériques françaises Thollon, Nostalgie, NRJ qui se bousculaient sur les rives sud du Léman pour manger dans la gamelle publicitaire romande. Et de vrais entrepreneurs romands, à l'instar du groupe Edipresse qui, en raison des contraintes de la loi, dut s'allier avec des partenaires improbables comme la radicale «Nouvelle Revue», l'Association des intérêts de Lausanne et qui sais-je pour lancer l'éphémère Radio L et donner ainsi l'illusion d'une radio locale citoyenne et plurielle.

Ceux qui avaient intégré le concept imaginé par l'autorité fédérale, à l'époque, c'étaient les gars et les filles d'Acidule. Leurs statuts prévoyaient qu'ils seraient les porte-voix d'une «information régionale pluraliste sur les plans culturels, politiques, économiques et sociaux». Pour ce qui est du pluralisme politique, ils étaient plutôt de gauche et tiers-mondistes. Mais, pour le reste, nul doute qu'ils ont permis à toutes les composantes ethniques et sociales de Lausanne de se faire entendre. Tout le monde avait droit à sa tranche horaire. (Tout le monde avait aussi la clé des studios, ce qui a conduit à un pillage systématique de petits équipements comme les enregistreurs et les micros.) Le navire Acidule ressemblait à une tour de Babel, mais il avait un capitaine, Jean-Marc Richard, au micro et aux platines tous les matins dès l'aube pour une revue de presse décapante, des interviews sur le vif, des infos politiques chaudes. Et derechef à l'antenne le soir, deux fois par semaine, pour transmettre les hauts faits du Lausanne Hockey Club. Ma tendresse pour ces pionniers qui faisaient de la radio avec quatre sous et beaucoup de cœur m'égare. Ce n'était pas de la radio très professionnelle – l'autodidacte Jean-Marc Richard mis à part – et ça ne rapportait pas grand-chose.

En revanche, les vrais entrepreneurs avaient compris le parti qu'on pouvait tirer d'un émetteur radio privé. Les rapaces de France voisine captaient largement l'intérêt de la jeune génération (15-30 ans) avec une programmation musicale ébouriffante que la RSR n'osait, avec des hauts et des bas, que sur Couleurs 3. L'information locale et romande, imposée par la concession, ils la réduisaient au strict minimum: l'info, en effet, ça coûte des salaires de journalistes professionnels; la musique préprogrammée en boucle ne coûte presque rien; les concours radiophoniques, ça rapporte; et les plages du pub, je ne vous dis pas.

Le groupe Edipresse et ses alliés de circonstance, eux, avaient lancé Radio L en fanfare, certains de pouvoir à leur tour écrémer le marché publicitaire: équipement de pointe, personnel pléthorique, quelques «stars» venues de la RSR, des synergies avec les rédactions de presse écrite et un budget multimillionnaire. On allait voir ce qu'on allait voir! Après quelques années d'errance, on n'a rien vu. Sauf un bouillon financier dont le groupe n'a pas publié les détails. La radio, après tout, cela reste un métier.

Tandis que la radio locale s'installe solidement dans des régions négligées par la Radio romande – en particulier Jura, Neuchâtel et Valais – d'autres poursuivent leur bonhomme de chemin. C'est le cas de Philippe Zumbrunn et de Radio Framboise, qu'il surnomme prématurément «Radio cantonale vaudoise». Avec des méthodes de corsaire des Temps modernes, il implante un peu partout des réémetteurs éphémères, sans demander la permission au sourcilleux Ofcom. Un peu à la manière de l'historique Radio 24 de Roger Schawinski qui piratait l'éther suisse dès 1979 à partir de son émetteur du Pizzo Groppero, en Italie. (L'Italie s'en fiche passablement, puisqu'elle à elle seule elle compte alors 4000 émetteurs privés, parfois logés dans de simples cuisines familiales.)

Après le temps des pionniers des «radios libres», après le temps des radios régionales chevillées à leur terroir, des entrepreneurs visionnaires comprennent que la radio peut être un juteux business à condition d'en maîtriser les ficelles. On voit alors débarquer un Pio Fontana, déjà fondateur de la genevoise One FM, qui lance en 1999 Lausanne FM sur les cendres d'Acidule et en fait la radio privée la plus écoutée et la plus rentable de Suisse romande. Puis c'est le Français Hugues de Montfalcon de Flaxieu qui rachète la chancelante Radio Framboise, la restructure en Rouge FM et avale peu après Radio Lac.

A noter que la multiplication des radios locales est évidemment liée à la technologie de la modulation de fréquence (FM) sans laquelle il n'y aurait jamais eu assez de fréquences à disposition. C'est une autre technologie, celle de la diffusion par câble, qui va permettre la naissance et la croissance des émetteurs régionaux de télévision. (TVRL, la Télévision régionale lausannoise, est créée en 1993 et fait figure de précurseur en Suisse romande.) Mais alors que la radio FM est un média souple et bon marché, la TV nécessite des investissements beaucoup plus lourds.

On voit certes naître de petites TV locales (ICI-TV sur la Riviera, Canal NV dans le Nord vaudois, NRTV à Nyon, Val TV à la Vallée de Joux, etc.) mais leurs ambitions restent limitées. Pour faire de la télé attrayante et s'octroyer une belle tranche du gâteau publicitaire, il faut d'abord investir un pactole. C'est pourquoi, après le temps des pionniers, ce sont de grands groupes qui se livrent des guerres sans merci pour conquérir de nouveaux territoires: Edipresse voulait Léman Bleu, c'est le richissime Philippe Hersant qui l'emporte; Edipresse et Hubert de Montfalcon (Rouge FM) veulent tous deux Vaud-Fribourg TV, on saura sans doute cet été lequel des deux empoche la mise.

Quant à savoir si un découpage Vaud-Fribourg, immense territoire de 900000 habitants sans cohérence interne, est une nouvelle manifestation de l'impéritie de l'Ofcom, on attendra une autre occasion de commentaire pour en débattre.

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax: 021 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 3 à 40 m³

JORDI SA ELECTRICITE-TELECOM

ADM. JEAN-MARC PETERMANN

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

☎ 021 310 39 25
021 310 39 29

courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

RICHARD Pierre sa

Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien

TOITURES NEUVES ET ANCIENNES

Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

Le Théâtre du Jorat sort le grand jeu pour ses 100 ans

La «grange sublime» de Mézières propose un programme exceptionnel pour marquer le centenaire de sa création. Un spectacle créé et mis en scène par son directeur Jean Chollet retracera les débuts extraordinaires que fut l'avènement d'un théâtre à la campagne où les citadins désormais se bousculent été après été.

Après 22 ans à la direction du Théâtre du Jorat, Jean Chollet fera ses adieux à la fin de la saison. Il passera le flambeau à Anne-Catherine Sutermeister, historienne de formation, grande connaisseuse du milieu, choisie parmi cinquante-neuf candidats et déjà à pied d'œuvre depuis quelques mois. Jean Chollet, c'est l'homme qui aura littéralement ressuscité un lieu qui se trouvait à son arrivée dans un triste état. Ses compétences de directeur artistique et de programmateur ainsi que son sens aigu des relations publiques lui ont permis non seulement de proposer des affiches à faire pâlir d'envie les théâtre de la ville, mais aussi de récolter les fonds nécessaires à d'indispensables travaux de réfection.

Pour rappeler qu'il est aussi auteur et metteur en scène de talent, Jean Chollet a conçu un spectacle dédié à cette année 2008 du centenaire de la «grange sublime». Intitulée «M.René et le roi Arthur», cette réalisation raconte les débuts de l'aventure du Théâtre du Jorat. Trente comédiens, un orchestre de jazz, un chœur et ensemble instrumental permettront notamment d'entendre des extraits des œuvres majeures de René Morax, telles que «Aliénor», «Tell», «Le Roi David».

Dix représentations publiques sont prévues, la première l'après-midi du samedi 31 mai. Fabien Dunand, président du Conseil de fondation «Nous ferons la fête ce week-end des 31 mai et 1er juin, en retrouvant l'ambiance à l'ancienne des – premières du Jorat –, avec les autorités fédérales et cantonales en tête, et la participation de toute la région d'Oron-Lavaux». A noter que du 23 avril au 6 juillet, la Galerie du Jorat, juste en face du théâtre, présente une exposition historique à partir de maquettes de costumes, d'affiches, d'accessoires et de manuscrits.

La fête, c'est aussi cette année la possibilité d'acquérir un double abonnement, l'un pour le spectacle, l'autre pour les concerts. Et pour ce centenaire, un abonnement spécial regroupant les deux avec 10% de remise (de 226 à 550 francs).

Les spectacles…

La saison des spectacles s'ouvre le 23 avril, pour cinq représentations de «A la recherche de Joséphine». Dans une mise en scène et décors de Jérôme Savary, c'est toute l'histoire du jazz, principalement de la Nouvelle-Orléans, qui défile sur les planches.

Théâtre pur sucre dès le 7 mai, avec «Délit de fuites» de Jean-Claude Islert. Avec en tête d'affiche Roland Giraud qui réussit l'exploit de rendre sympathique son personnage d'escroc.

Les festivités du centenaire commencent le 31 mai comme mentionné ci-dessus. Puis dès le 4 juillet, c'est «Le Quatuor» qui se présente dans une nouvelle production. Une référence en matière d'humour musical.

On continue avec l'humour dès le 10 septembre avec Michel Boujenah dans «Les nouveaux magnifiques». Puis dès le 24 septembre, ce sont les «Celtic Legends», danse et musique, qui vous emporteront dans «Une balade au Connemara».

… et la musique

La saison «Musique» propose le 18 juin d'écouter l'Orchestre des jeunes du Conservatoire de Lausanne. Puis le 27 juin, ce sera la Sinfonietta de Lausanne. Dirigé par Jean-Marc Grob, l'orchestre jouera «Les Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky. Viendront ensuite l'Ensemble vocal de Lausanne et Orchestre de chambre de Lausanne sous la baguettte de Michel Corboz (29 août). Et pour terminer, le 7 septembre, «Le songe d'une nuit d'été», opéra chanté en anglais avec surtitrage français.

Anne-Catherine Sutermeister, nouvelle directrice du Théâtre du Jorat.

Last but not least, hors abonnement, Henri Dès mettra un point final au centenaire le dimanche 5 octobre.

En chiffres

Le succès du Théâtre du Jorat n'a jamais fléchi depuis près d'une vingtaine d'années. L'an dernier, près de 33 000 spectateurs ont fréquenté l'immense salle entièrement en bois de quelque 900 places. Le budget pour 2008 s'élève à 3,5 millions, soit un million de plus pour marquer dignement cette année anniversaire. Près de 60% des rentrées proviennent de la billetterie, 30% du sponsoring et le reste de subvention publiques (Canton et communes voisines).

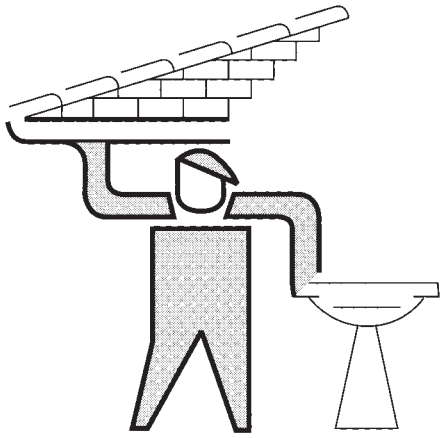

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

MAÎTRISES FÉDÉRALES

DEPUIS 1950

AV. DES OISEAUX 10, 1018 LAUSANNE
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

Lausanne
POMPES FUNEBRES OFFICIELLES
DE LA VILLE DE LAUSANNE
av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)
Téléphone permanent:
021 315 45 45
www.lausanne.ch/pfo
TL: lignes n° 1, 2 et 4 arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.
Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de convention pour obsèques futures

reconets lausanne
nettoyage
Entreprise spécialisée dans:
- le nettoyage d'entretien, la maintenance de bâtiments, de locaux commerciaux et de bureaux
- le nettoyage de façades, de vitres, de sols, ainsi que la conciergerie
av. des Boveresses 54 - 1010 Lausanne - tél. 021 652 88 58
fax 021 652 88 71 - info@reconetsa.ch - www.reconetsa.ch

MIGROS
Société coopérative Migros Vaud
Au ♥ de la ville !

GERANCE ROBERT CROT & CIE SA
Parce que votre propriété mérite d'être défendue !
Gérance – Conseils – Rénovation
Administration PPE - Vente
Av. du Théâtre 7
Case postale 6295 - 1002 Lausanne
Tél.. 021 / 341 15 15 – Fax 021 / 341 15 10
E-mail : info@gerance-crot.ch

Mobilité.
Ascenseurs Schindler SA
Lausanne
Chemin de Renens 52
Case postale
1000 Lausanne 16
Téléphone 021 623 28 28
Téléfax 021 623 29 90
lausanne@ch.schindler.com
www.schindler.ch
Schindler

Lausanne irrésistible pour les grandes fédérations sportives

La Fédération internationale de gymnastique (FIG), l'une des plus importantes au monde, s'apprête à prendre ses quartiers dans la ville abritant le siège du Comité olympique internationale. Elle est la dix-huitième du genre à choisir Lausanne qui s'affirme de plus en plus comme la capitale administrative mondiale du sport, bénéficiant ainsi de retombées économiques considérables.

Neuchâtel fait la grimace, Lausanne sourit. Alors qu'elle avait annoncé son intention de s'établir dans la capitale du canton voisin, la FIG finit par céder aux avances des Vaudois. Raison invoquée: le retard pris par le projet neuchâtelois à la suite d'oppositions. Bonne ou mauvaise foi, mais en tout cas avertissement pour les Lausannois: la FIG en a assez d'attendre.

La FIG veut être opérationnelle ici avant l'ouverture des JO de Pékin. Et elle n'a pas envie de s'installer à la Maison du sport international av. de Rhodanie, mais d'avoir son enseigne bien à elle. De fait, si la plupart des fédérations choisissent de loger à la Maison du sport, les trois immeubles actuels, totalisant 4300 m² de locaux, sont pour le moment complets – un quatrième ne devrait pas tarder à surgir de terre.

Alors la FIG a craqué pour l'ancien siège de la FIVB, à l'avenue de la Gare. Dont elle veut devenir propriétaire. La Municipalité est d'accord de lui céder cette propriété. Y compris, pour son expansion future, la parcelle voisine actuellement utilisée comme terrain de volley-ball. C'est qu'à terme la FIG occupera près d'une soixantaine de personnes. Pour ces deux terrains – 860 m² et 1155 m² – la Ville demande 5,925 millions de francs. A noter qu'un tel projet de vente avait été accepté par le Conseil communal en 2004 au profit de la FIVB, mais qu'il a laissé un petit goût amer puisque cette fédération finit par préférer un autre lieu d'implantation à Lausanne.

Comme pour fêter l'arrivée à Lausanne de la FIG, le hasard du calendrier a voulu qu'en mai prochain la ville accueillera le championnat d'Europe de gymnastique artistique masculin. Ce qui n'est qu'une mise en bouche lorsqu'on rappelle qu'en 2011, Lausanne sera la ville hôte du Gymnaestrada, manifestation qui a lieu tous les quatre ans à travers le monde et rassemble quelque 25 000 gymnastes.

Retombées considérables

La FIG est la dix-huitième fédération sportive internationale installée à Lausanne dans le sillage du CIO. Il convient d'en ajouter cinq si l'on considère l'ensemble du territoire vaudois. La masse critique est désormais largement atteinte pour que toutes ces organisations puissent trouver en venant en terre vaudoise un climat d'émulation appréciable.

Une récente étude a estimé à quelque 200 millions de francs par an les retombées positives sur l'économie vaudoise. Une infrastructure spéciale a été mise en place pour guider au mieux ces organisations dans les formalités d'installation, tant en matière de permis de séjour que de TVA.

Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs

Rapport d'activité 2007

1. INTRODUCTION

La 147e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 22 mars 2007 à Beaulieu Exploitation à Lausanne.

Dans un contexte où les associations économiques ont parfois de la peine à justifier leur existence, il paraît fondamental de s'arrêter régulièrement sur les activités d'une association professionnelle, de s'intéresser aux attentes et aux besoins de ses membres et surtout de ne pas omettre de regarder ce que font les autres associations proches dans le but d'éviter à tout prix les doublons.

Partant, le comité a estimé qu'il était nécessaire d'entreprendre ce travail devant mettre en évidence le positionnement de la SIC aujourd'hui, par rapport à ses membres, mais aussi par rapport à ses partenaires extérieurs (associations économiques, autorités communales et cantonales, etc.).

Sur la base du résultat du questionnaire adressé aux membres et des réflexions du comité, un rapport circonstancié a été établi par le secrétariat.

Afin de concrétiser les propositions émises dans ce rapport et pour répondre aux attentes et aux besoins des membres et s'adapter à la configuration politico-économique actuelle, de nouveaux statuts ont été rédigés et adoptés par le comité à l'unanimité, de même que par l'Assemblée générale du 22 mars.

Une organisation plus professionnelle, conditionnée par des cadres définis, permet de mieux cibler les actions menées par l'association, d'apporter une plus grande transparence à ses membres, mais aussi aux acteurs qui composent l'environnement (géographique, politique et commercial) dans lequel évolue la SIC.

Il s'agit dès lors d'appliquer toutes les mesures susceptibles d'améliorer les actions de la SIC et de répondre, de manière ciblée et efficace, aux besoins de ses membres.

Le comité s'est fixé comme objectif de dynamiser l'une des plus anciennes associations économiques de Lausanne et de sa région!

2. MEMBRES

Au cours de l'année 2007, la SIC a enregistré 10 démissions contre 7 nouvelles admissions, passant ainsi de 717 membres au 31 décembre 2006 à 714 membres au 31 décembre 2007.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

Dans le cadre de ses missions fondamentales, la SIC a poursuivi des activités de défense et de promotion de notre économie locale.

3.1. Promotion économique

La SIC a encouragé et soutenu financièrement divers organismes et activités en phase directe avec ses objectifs:

DECLIC qui accueille Gilles Goutte comme représentant de la SIC.

Logement Idéal, société coopérative de logements subventionnés que la SIC partage avec les Jeunes Commerçants.

3.2. Formation professionnelle

L'engagement de la SIC dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin, par des rapports spécifiques.

En 2007, la SIC a attribué pour 15'100 francs de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, au Gymnase de Beaulieu, à l'EPSIC, à l'ESECO et à l'EPCL.

Quant au prix SIC, consistant à soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation d'apprentis, il est comme l'année passée accordé à M. Yann Vaucher.

La SIC continuera, conjointement avec la Ville de Lausanne, chaque année à octroyer deux prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch). La SIC reviendra sur cette nouvelle collaboration lors du premier numéro d'*Economie Lausannoise* 2008.

3.3. Relations avec les autorités communales

La SIC entretient une excellente collaboration avec les autorités lausannoises au travers de l'association économique faîtière DECLIC. Plusieurs rencontres par année sont organisées avec une délégation de la Municipalité afin de débattre de différents dossiers ayant des incidences sur l'économie locale.

La SIC de Lausanne et environs ne peut que se réjouir de la volonté de la Municipalité d'intégrer les questions économiques dans sa politique.

3.4. Contacts avec d'autres associations

Le concept de City Management à Lausanne, élaboré par l'association économique lausannoise faîtière DECLIC, a été adopté par le Conseil communal de Lausanne le 23 janvier dernier. Le règlement y afférant est entré en vigueur le 1er mai 2007.

La vague de contestation, qui a suivi à l'annonce du prélèvement d'une taxe obligatoire pour la promotion du commerce lausannois, était attendue par le Conseil de fondation du City Management.

Il paraît utile de rappeler que tout au long de l'élaboration de ce projet, la plupart des membres des associations de quartiers, ont demandé à ce qu'un système de cotisation obligatoire soit mis sur pied afin de garantir que chaque commerçant contribue financièrement à la promotion du commerce lausannois, ce qui n'était jusqu'alors de loin pas le cas.

DECLIC, qui regroupe huit associations professionnelles, ne réunissant pas moins de 4000 membres, a décidé dans le cadre du développement du City Management, d'intégrer cette notion de cotisation obligatoire.

Compte tenu de ce qui précède, comment expliquer cette importante vague de contestation? Voici quelques explications qui ne constituent pas une liste exhaustive:

- Deux cultures se confrontent. La première constituée de gens organisés en associations qui ont la volonté de donner une partie de leur temps dans leur propre intérêt mais aussi dans celui de leur quartier. Ils sont épuisés d'organiser, de tenter de convaincre et de chercher de l'argent, trop souvent sans succès, dans le but de dynamiser leur quartier. La deuxième, qu'il faut respecter, comprend des gens qui ne croient pas aux vertus des associations et qui refusent, pour différents motifs, de participer financièrement à tout projet. Cette vision est certes quelque peu manichéenne mais elle reflète toutefois assez bien la réalité du terrain.
- Comme cela a pu être constaté lors de la séance d'information du 27 juin, il semble qu'une large majorité des commerçants ne conteste pas le projet en lui-même, mais plutôt son mode de financement. D'autres attaquent le projet avec des arguments peu convaincants qui laissent apparaître, en filigrane, le vrai problème, à savoir l'obligation de payer!
- Il existe chez certains commerçants une grogne intrinsèque contre la Ville. Ceci est principalement dû:
  - aux dogmes bien établis des questions d'accessibilité et de place de parc par exemple;
  - au fait que certains n'ont pas vu l'évolution des relations entre les milieux commerçants et les autorités et qu'ils stagnent sur les relations qui datent de dix ans;
  - aux relations parfois difficiles entre certains services de la Ville et le commerce. Certaines décisions, travaux, circulation, etc., posent de réels problèmes à la bonne marche du commerce.

Enfin, il faut relever que l'entrée en vigueur du City Management a été avancée au 1er mai 2007, alors que la planification initiale avait retenu un démarrage du projet au 1er janvier 2008. Il en résulte qu'il n'a pas été possible de consacrer un temps suffisant pour expliquer le concept et l'ensemble des avantages que les commerçants peuvent retirer du City Management. Cependant, ce travail a débuté en fin d'année 2007 et les premiers contacts avec les associations des commerçants sont plus que positifs.

Le Conseil de fondation du City Management souhaite maintenant pouvoir se concentrer sur le développement du projet en structurant les commerçants dans les quartiers ou encore en organisant des événements et des actions à valeur ajoutée. Comme cela avait été annoncé, il faut compter trois ans, soit d'ici au 31 décembre 2010, pour pouvoir faire une première analyse sérieuse quant aux répercussions du City Management sur le commerce lausannois. Le Conseil de fondation appelle de ses vœux que les relations entre les différents protagonistes s'apaisent et qu'une volonté commune de construire l'avenir du commerce lausannois s'instaure, dans l'intérêt de chacun.

Les membres de DECLIC dont la SIC ainsi que la Municipalité de Lausanne restent convaincus qu'il s'agit là d'un bon projet et qu'il mérite d'avoir une chance de prouver qu'il est en mesure d'apporter une aide indispensable aux commerçants lausannois.

3.5. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débat et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.

Ainsi, 38 personnes ont participé au petit-déjeuner du 23 février. A cette occasion, Monsieur Gérald Hagenlocher, commandant de la Police de Lausanne,

a reçu un accueil chaleureux à sa présentation qui abordait le sujet «La justice commence sur le trottoir».

Le 5 octobre, plus de 60 personnes ont eu le plaisir d'entendre Monsieur Jacques Richter, architecte, qui s'est exprimé sur le thème du P & R Vennes – Aquaécopôle, un projet stratégique pour Lausanne.

La conférence d'automne, du 7 novembre 2007 au Centre Patronal, a également permis à un peu moins d'une centaine de personnes de faire part de leur point de vue sur l'opportunité de l'implantation du musée des Beaux-Arts à Bellerive. A cette occasion, l'assemblée a eu le privilège d'entendre Monsieur Jean-Jacques Cevey, président de la Fondation Planque E M., et Monsieur Yves Ferrari, président des Verts lausannois, qui ont présenté leur position sur ce sujet.

3.6. Commissions et collaborations

Le travail essentiel des réflexions s'effectue surtout dans le cadre de commissions permanentes ou ponctuelles. Les membres qui y participent sont chaleureusement remerciés pour leur engagement, il faut le souligner, totalement bénévole. Cet aspect en augmente d'autant la valeur.

3.6.1. Commissions internes:
Information et périodique

Conformément à son cahier des charges, la Commission Information et Périodique a consacré les cinq séances qu'elle a tenues en 2007 au choix du contenu rédactionnel des 4 numéros d'*Economie Lausannoise* parus en cours d'année et du premier numéro de l'année 2008. Les sujets des articles de notre revue trimestrielle sont choisis en collaboration avec le rédacteur responsable, M. Georges-Marie Bécherraz à qui incombe tout le travail de recherche, d'interview et de rédaction. Qu'il en soit remercié par le biais de ce rapport.

Les événements et réalisations touchant le tissu économique de Lausanne et de sa région ont constitué l'essentiel des sujets abordés par notre journal au cours de l'année 2007. Outre des éléments fixes, tels que l'édito du Président, la rubrique de réflexion signée Gian Pozzi et le cahier central dévolu à l'Association des Commerçants Lausannois (ACL), les thèmes suivants ont été abordés:

- les **projets urbanistiques**, tels «Métamorphose» (démolition du Stade olympique de la Pontaise, construction d'un nouveau stade à la Bourdonnette et réalisation d'un «éco-quartier» de 3000 logements sur le plateau de la Blécherette) et ses conséquences sur le développement des transports publics de la région lausannoise, la future gare de Malley prévue pour 2010 dans le cadre de la réalisation du futur Réseau Express Régional Vaudois et de la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), les projets immobiliers conduits par l'EPFL sur son site et dans ses alentours (Learning Center, construction d'un campus et d'un hôtel, notamment), les stations en construction du M2 et l'avenir du quartier de Beau-Séjour après la démolition du bâtiment administratif de la Ville de Lausanne.
- des **réalisations récentes** au nombre desquelles il convient de citer «Flon-Ville», le nouveau bâtiment de l'administration lausannoise au Flon, les divers commerces qui se sont installés dans ce quartier, le bâtiment de l'ECAL à Renens, les travaux entrepris à la Clinique de la Source pour diversifier et améliorer ses prestations, ainsi que l'ouverture de nouvelles enseignes dans le secteur de l'optique, témoignant de l'essor du marché de la lunetterie.
- des **faits d'actualité** comme la mise en service des navettes «Navibus» acquises par la CGN, la remise du trophée PERL, le centenaire des Retraites Populaires, et le concept de marketing urbain voté par le Conseil communal de Lausanne.
- des **portraits de personnalité:** le nouveau chef du service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme (SELT), M. Lionel Eperon, et le nouveau directeur de l'EPSIC, M. Jean-Marc Chevalier, ont été présentés à nos lecteurs
- des **réflexions sur le tissu économique de la région lausannoise:** nous plaçons dans cette catégorie les articles consacrés à l'évolution de la démographie lausannoise, à la capacité contributive des habitants de la capitale vaudoise, à l'impact sur l'économie locale et régionale d'institutions comme l'UNIL et l'Aéroport de la Blécherette.
- dans la **rubrique culturelle**, hommage a été rendu à Madame Marie-Claude Jéquier, qui a quitté ses fonctions de cheffe du service de la culture de la Ville de Lausanne après plus de 20 années d'activité. Ont également été évoqués le programme de la saison 2006 du Théâtre du Jorat et la réouverture au public – après 40 ans de travaux – du portail peint de la Cathédrale de Lausanne.

Ainsi se veut notre revue: un reflet de l'actualité économique et culturelle de Lausanne et de sa région. Puisse-t-elle avoir suscité l'intérêt de ses lecteurs.

Commission formation professionnelle

Cette commission a été créée en 2007, sur la base du rapport qui avait été établi en 2006 par le secrétariat dont le contenu décline les missions essentielles de la SIC. Elle sera totalement opérationnelle dès 2008.

Commission urbanisme et transport

Cette commission a siégé une fois en 2007 afin de définir la position de la SIC vis-à-vis du projet Métamorphose à Lausanne. La prise de position de la SIC ratifiée par le comité a été relatée dans le nº1 d'*Economie Lausannoise.*

3.6.2. Commissions externes (délégués SIC):
Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)

La Commission a été convoquée à trois reprises en 2007, à savoir en juin, octobre et décembre, essentiellement pour discuter des aménagements urbains liés de près ou de loin à l'évolution des pôles importants de la Ville de Lausanne:

- Les influences du projet «Métamorphose» au niveau du trafic, les P+R prévus, les conséquences pour les transports publics et les hypothèses d'aménagement dans le secteur Sud-Ouest de Lausanne sont autant de thèmes qui ont été évoqués. Le projet «Métamorphose» sera certainement repris sous une forme ou sous une autre au cours des prochaines années. Les thèmes relatifs au commerce, quant à eux, ne sont pas encore pris en considération.
- La présentation des divers PPA a été effectuée par le Service d'Urbanisme qui se montre ambitieux et tient compte des nouveaux réseaux de transports publics dans le cadre du développement du PALM, du m2, des P+R et de la gare de Lausanne. Ont été présentés le PPA de Vernand à Bel-Air, le PPA du Chalet des Enfants et le PPA du Centre de tri postal.
- D'autres projets comme le développement du site de Beaulieu ou, plus avancé, le développement de 150 logements à l'Avenue de Provence ont été présentés. Pour ce dernier, le choix de l'investisseur a été arrêté et un concours d'architecture est actuellement en cours.
- Un autre sujet d'importance a été la présentation du PAC Nº315, Hospices – CHUV. Sur l'actuel périmètre du CHUV, le PPA prévoit d'importants volumes, afin de permettre une évolution confortable des différents secteurs du site, évolution difficilement prévisible à l'heure actuelle. Le maintien de l'hôpital dans la ville est manifestement un argument incontestable, renforcé par la présence du m2 avec son arrêt propre au CHUV et qui permettra une liaison facilitée et rapide aussi bien depuis la gare de Lausanne, que depuis le centre ville ou le P+R de Vennes.
- La présentation du plan d'affectation du nouveau Musée des Beaux-Arts a généré une vive discussion avec argumentation du pour et du contre à l'appui. Une nouvelle proposition a été faite pour le maintien du musée sur le site de la Riponne, proposition qui n'a guère convaincu.

Le constat peut donc être fait que la Ville de Lausanne a des projets convaincants et d'importance et que les thèmes à débattre ne manqueront pas pour ces prochaines années. Avec l'incontestable importance mise sur les transports publics, la ville va changer de visage au fil de tous ces projets en pleine évolution.

Commission consultative extraparlementaire de la petite enfance

La commission n'a pas été réunie en 2007.

Comité de l'Association TV Région lausannoise

L'association de TVRL s'est beaucoup préoccupée, cette année, du projet de VD-FR TV.

Finalement le dossier de candidature a été déposé début décembre auprès de l'OFCOM. Sa décision devrait tomber au printemps.
Il a été décidé de garder les locaux de Beaulieu jusqu'à fin 2009. Le départ annoncé de Monsieur Jean-Pierre Pastori fut aussi un moment fort de la vie de TVRL.

Le comité a accepté l'idée de ne pas réengager de Directeur pour la dernière année de TVRL. Jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle chaîne valdo-fribourgeoise, une réorganisation au sein de TVRL a été entreprise. Madame Martine Fiora-Guttmann prend la supervision de la TV secondée par deux corédacteurs en chef à savoir Madame Anne-Cathia Marchon et Monsieur Julien Schekter.

D'autre part, et c'est une excellente chose, le département publicité se porte bien contrairement aux dernières années.

Conseil des transports publics de la région lausannoise

Lors des 4 réunions du Conseil, ses membres ont eu l'occasion de prendre la parole et de s'exprimer sur plusieurs thèmes importants pour l'avenir des transports publics de notre région, citons notamment:

- PALM (projet d'agglomération Lausanne/Morges)
- SDOL (schéma directeur de l'ouest lausannois)
- Projets «des axes forts» urbains et politique de la flotte des véhicules
- informations sur l'évolution des tarifs
- communauté tarifaire vaudoise mobilis
- mise en œuvre de la taxe de séjour des cartes journalières (hôteliers)

Il est agréable de constater que les TL ont une politique d'information transparente vis-à-vis de leurs partenaires. Heureux que la SIC y soit associée, M. Nicolas Leuba se tient à votre disposition pour d'éventuelles questions sur les sujets mentionnés ci-dessus au 079 401 10 11 ou nicolas.leuba@garage-honegger.ch.

3.6.3. Formation professionnelle:

Les activités et implications de la SIC en faveur de la formation professionnelle (formation initiale et formation continue) constituent un objectif prioritaire.

La bonne marche de l'économie permet de mesurer l'importance de la formation d'une relève qualifiée. Les entreprises formatrices retrouvent rapidement leur investissement lorsqu'elles peuvent bénéficier de collaborateurs formés dans leurs murs et déjà au courant des méthodes, moyens, et attentes qualitatives de leur clientèle.

Les nombreuses démarches des partenaires sociaux visant à la création de nouvelles places d'apprentissages, avec l'implication de membres de la SIC,

ont permis une légère amélioration de l'offre. Les solutions de transitions telles que les CEMO (semestres de motivation), les classes de l'OPTI (office de perfectionnement scolaire, de transition et d'intégration) les actions TEM (transition école métiers), BIO (bilan formation orientation) et l'engagement de nombreuses initiatives parallèles restent cependant nécessaires au vu des forts effectifs en fin de scolarité.

La nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle a été mise en consultation de juillet à fin septembre. La réponse de la SIC a permis de rappeler les priorités des entreprises et notamment les souhaits de simplification et d'allègement de la réglementation. La SIC s'oppose très fermement à toute augmentation des exigences pour les responsables de formation. Le système dual doit être renforcé. Il est attendu que l'autorité cantonale informe rapidement de l'issue de la consultation.

La délégation de nos membres au Conseil de l'EPSIC et à la commission «Formation et emploi des jeunes», de Lausanne Région, permet de faire partager les attentes et soutien de l'économie auprès de nos partenaires de la formation professionnelle.

L'évolution positive de l'économie au cours de l'année écoulée a contribué à une sensible reprise du nombre de places d'apprentissage, notamment dans le domaine commercial. L'intégration des secteurs de la santé et du social à la formation initiale a favorisé la création de nouvelles possibilités pour les jeunes avec notamment l'apprentissage d'assistant socio-éducatif.

Cependant, au vu des importants effectifs d'adolescents en fin de scolarité, tous les jeunes ne sont pas encore assurés de trouver une entreprise formatrice. La SIC s'est engagée sur divers fronts au cours de 2007 pour améliorer l'adéquation entre les attentes des employeurs et le bagage scolaire et comportemental minimum requis des candidats aux places d'apprentissage.

La présence de nombreux membres du comité auprès d'associations et de conseils d'écoles professionnelles a permis de faire partager les besoins en personnel qualifié pour une adaptation adéquate des exigences de formation.

La motivation pour la formation continue est également une préoccupation de la SIC tout comme la resocialisation des jeunes adultes en difficulté au travers d'une formation professionnelle adaptée.

La nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle qui a été mise en consultation l'automne dernier et qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2009 devrait permettre une meilleure implication des milieux économiques auprès des instances cantonales chargées de la réglementation du secteur de la formation professionnelle.

Ces éléments démontrent que la formation de la relève professionnelle reste une des priorités dans la stratégie définie par le comité de la SIC.

Réussic

Activités

Les programmes de formation continue et de perfectionnement professionnel sont liés à leurs cursus semestriels ou annuels. En l'occurrence, l'année 2007 a vu une augmentation des inscriptions, ceci grâce à une conjoncture plutôt bonne, le deuxième semestre confirmant cette progression.

Bien que beaucoup de professionnels hésitent, au vu des engagements personnels et financiers que cela occasionne, à se lancer dans une formation de longue haleine et que certaines associations faîtières aient tendance à vouloir centraliser les dites formations, Réussic, avec l'appui du Centre Patronal, a réussi, non seulement à maintenir son volume d'activités, mais à le développer de manière sensible, notamment en accentuant son engagement dans l'accompagnement des formations initiales par le biais des cours interentreprises.

La constitution d'un fonds destiné à la promotion de la formation continue et du perfectionnement a également permis de lancer une démarche visant à motiver le développement de nouveaux cours dans le secteur des services; concrètement dans le cadre de la formation supérieure des assistant(e)s de direction.

En 2007, Réussic a vu son chiffre d'affaires progresser d'environ 6% à 1,4 MFr avec un excellent résultat. Le volume des activités s'est matérialisé par l'organisation de près de 170 cours suivis par 2250 personnes (augmentation de la fréquentation de 9 %).

Dans le cadre de la formation commerciale de base, (apprentissage de commerce), Réussic est étroitement associée, par le biais de la communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC – VD), à la mise sur pied des cours «interentreprises de la branche «services et administration» destinés aux apprentis «réformés» (environ 1200), ceci depuis la rentrée scolaire 2003. Réussic participe également à la mise sur pied des examens de fin d'apprentissage – partie entreprise – de cette formation qui a réuni près de 400 d'entre eux en juin 2006, de même en juin 2007 ainsi qu'à ceux destinés aux candidats se formant selon l'art. 32 OFPr.

Toujours dans le domaine des cours interentreprises, Réussic développe et met sur pied, sur mandat de la FORs, les cours interentreprises de la formation initiale d'«assistant socio-éducatif» en Suisse romande, dont les quatre options de formation sont autant de programmes de cours différents qui regroupent près de 600 apprentis. S'agissant du métier d'informaticien, Réussic dispense plusieurs modules de cours interentreprises sur mandat du Groupement Romande de l'Informatique.

Dans le domaine des formations supérieures, Réussic a, au cours de cette année 2007, assuré l'organisation des cours pour une douzaine de brevets ou de diplômes supérieurs.

Structure

Les collaborateurs et collaboratrices de Réussic sont basés dans les locaux du Centre Patronal à Paudex, les cours continuent à être dispensés à la fois dans les locaux de l'EPSIC 2000, de l'ETML et du Centre Patronal.

Des formations sont également dispensées dans des locaux techniques des écoles professionnelles ou d'autres organisations à Yverdon, Tolochenaz, Berne, Genève, Neuchâtel, Colombier ou Fribourg.

Réussic, route du Lac 2
1094 Paudex
(case postale 1215 – 1001 Lausanne)
www.romandieformation.ch
Tél. 0848 888 123

Ecole professionnelle EPCL

Le conseil de l'EPCL s'est réuni à deux reprises, les 17 avril et 22 novembre 2007 sur le site de la Vallée de la Jeunesse.
Outre les membres désignés du Conseil, à relever qu'aux séances, 3 invités sont également présents:

- Mme G. Nanchen, directrice adjointe, responsable des ressources enseignement,
- M. Pascal Stübi, adjoint pédagogique à la Direction de la formation professionnelle vaudoise,
- M. Patrick Addor, représentant de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la Ville de Lausanne.

Une multitude de thèmes divers sont abordés au cours de ces deux séances. Nous en donnons un bref aperçu ci-après en nous focalisant sur ceux qui nous apparaissent essentiels et prépondérants pour l'avenir de la jeunesse.

Ordonnance de formation assistantes en pharmacie

La nouvelle ordonnance de formation pour les assistantes en pharmacie est entrée en vigueur en août 2007. L'EPCL, depuis lors, accueille les élèves de tout le canton. Cette section représente, en volume, la 3e section de l'école (env. 350 élèves sur les trois années de formation). Le système des jours de cours est dégressif, ce qui signifie une présence plus soutenue à la place de travail en 3e année. L'un des principaux changements concerne le regroupement des domaines d'enseignement en six branches principales. Des évaluations de compétences ont lieu sur la place de travail, comme le prévoit toute nouvelle ordonnance de formation. La professionnalité de la branche (coaching) comprend dès lors le réseau école, maître d'apprentissage et cours interentreprises.

Selon le nouveau règlement, l'élève peut choisir l'allemand ou l'anglais comme langue étrangère.

Formation professionnelle initiale en 2 ans

La formation professionnelle initiale – FPI – en deux ans aboutit à une attestation fédérale (AFP). Nous sommes informés que la procédure de consultation de la future ordonnance d'assistant-e de bureau a suscité de nombreuses oppositions. Les associations professionnelles ont été contraintes de reprendre totalement leur projet.

D'ailleurs, la séance finale du Groupe de développement initialement prévue à fin avril a été reportée au 21 mai 2007. Dès lors, l'introduction de cette nouvelle formation n'aura pas lieu avant 2008. L'adjoint pédagogique a, en outre, relevé que l'approche n'est pas la même entre les cantons romands et suisses allemands.

Année scolaire 2007-2008

La directrice adjointe expose en détail les prévisions de la planification des horaires 2007-2008 pour les sites de la Vallée de la Jeunesse, de Grand-Pré, de la Rue du Midi et de Nyon. Les chiffres ont été approuvés par la DFPV. La planification a été réalisée de manière à lisser les effectifs des élèves entre l'EPCL et l'EPCN au niveau des CFC. Par contre, il n'y a plus de classes de maturité intégrée à Nyon. Celles-ci sont rapatriées sur Lausanne. En outre, trois nouvelles classes «formation commerciale de base», voie élargie – FCE – et voie de base – FCB – sont ouvertes à Lausanne afin d'accueillir les entrées directes en 2e année et les répétants de 3e année.

En 2007, l'EPCL a ouvert 150 classes, soit 11 de plus qu'à la rentrée 2006, ce qui a entraîné une augmentation d'environ 150 périodes d'enseignement, soit 6 équivalents temps plein – ETP. Alors qu'à la rentrée 2006, une diminution de 8 ETP avait eu lieu. La direction de l'école a regretté ces fluctuations dans le personnel enseignant.

Dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'OPTI – l'Office de perfectionnement, de transition et d'insertion – l'EPC de Nyon a ouvert une classe à la rentrée d'août 2007.

Fusion Ecoles professionnelles Commerciales de Lausanne et Nyon (EPCL – EPCN)

La fusion des deux établissements a eu lieu en décembre 2006. Dès cette date, le directeur de l'EPCL est devenu directeur ad intérim de Nyon (EPCN).

Le directeur a fait un point de situation du développement de cette union. Il a présenté les nombreuses activités entreprises précédemment, comprenant des entretiens personnels avec chaque enseignant, une réunion avec

le Conseil d'établissement, trois conférences générales des maîtres, ainsi que diverses rencontres entre les maîtres principaux de l'EPCL et les groupes de branches de l'EPCN. Les formateurs en entreprise ont été conviés à des séances d'information au cours desquelles la politique lausannoise (gestion et pédagogie) leur a été présentée.

Le mandat de la DGEP (Direction générale de l'enseignement postobligatoire) confié au directeur de l'EPCL stipulait un mode de gestion et une politique pédagogique identiques appliqués aux quatre sites de l'école, dont Nyon. Le directeur souhaitait vivement poursuivre dans cette voie. Cependant, la mise en application a rencontré des résistances, notamment de la part de la doyenne de Nyon demeurée en place. Cette attitude a menacé la cohésion de l'équipe de direction lausannoise!

Les propos du directeur ont amené des réactions de l'assemblée et un débat s'est ensuivi. A l'unanimité, les membres présents du Conseil ont reconnu le problème et ont décidé d'appuyer la direction en adressant une lettre à M. J.-P. Rochat, directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Programme Ré-Agir (politique de maintien en emploi)

Dans sa séance du 4 juillet 2007, le Conseil d'Etat a décidé le lancement du programme Ré-Agir, dont les principes de base sont les suivants:

- traiter toute situation d'inaptitude susceptible de constituer une menace pour l'emploi du collaborateur/de la collaboratrice,
- conserver une dynamique professionnelle en maximisant les chances de reprise au poste de travail,
- prendre en considération avant tout les possibilités de continuité au poste de travail, mais également les perspectives de (ré-)embauche à un autre poste (service – département – ACV).

La démarche consiste donc à améliorer l'accompagnement du collaborateur/de la collaboratrice en cas de maladie de longue durée. Dès le 31e jour d'absence, l'école doit signaler l'absence à l'autorité d'engagement.

Attestation fédérale de formation

La LFPr prévoit deux niveaux de formation initiale – FPI:

- celle d'une durée de 3 ou 4 ans,
  débouchant sur l'obtention d'un CFC,
- celle d'une durée de 2 ans,
  débouchant sur une attestation fédérale.

Dans le domaine commercial, une ordonnance de formation entrera en vigueur à la rentrée 2008; employé-e de bureau en 2 ans avec attestation fédérale. Les effectifs seront limités, à l'instar des assistant-e-s du commerce de détail. Pour éviter un dumping salarial dont les jeunes engagés dans cette voie pourraient être les victimes, la DFPV reste attachée au principe de soumettre les contrats de formation à une demande exprès de l'employeur-formateur à laquelle sera jointe la preuve établissant les difficultés scolaires rencontrées par l'apprenti-e et les risques d'échec qu'il courrait en s'engageant dans un apprentissage en 3 ans. A noter, à titre d'information, que si Bâle-Ville accueille 25 élèves dans cette voie, Zurich, ville et canton, n'en accueillait qu'un peu plus de 20 (rentrée 2007).

Cette information a engendré des réactions de la part des membres du Conseil et un débat s'est ensuivi. Le thème sera repris en avril 2008 lors de la prochaine séance!

Nouveau règlement vaudois de maturité professionnelle

Le nouveau règlement cantonal de Maturité professionnelle est entré en vigueur le 1er août 2007. Les principaux changements sont les suivants:

- le travail interdisciplinaire centré sur un projet ne donne plus lieu à une note. Il sera évalué par une appréciation. Sa réussite sera indispensable pour pouvoir se présenter aux examens finaux;
- nouvelles conditions d'entrée en MPC+1
  (examen d'entrée généralisé).

Projet d'un CFC de danse

Le DFJC et sa cheffe, Mme A.-C. Lyon, surtout, soutient, dans le cadre de la CIIP, la mise en place d'une formation de danseurs non classiques qui compléterait les activités de la Haute école romande de théâtre.

Si le projet est bien ficelé, il apparaît que le mélange des formations de base – CFC à celles de niveau HES constitue un paradoxe. Le problème pour l'EPCL se situe au plan de l'occupation de certains locaux de Grand Pré, notamment de grandes salles et surtout de la cafétéria. Des concessions de la part de l'EPCL peuvent être envisagées, pour autant que sa direction puisse conserver une totale cohérence dans l'organisation spatiale de l'EPCL et surtout disposer de locaux en suffisance sur un même lieu. Cette exigence a été clairement exprimée à M. J.-P. Rochat, directeur général DGEP. La DGEP soutient «mollement» ce projet, tout en admettant que des élèves du bassin lausannois soient envoyés à Nyon lorsque la construction de la nouvelle école sera achevée (2011). La formation classique serait assurée par une école zurichoise.

Forts de cette information, les membres du Conseil acceptent d'appuyer l'EPCL pour que cette nouvelle école n'empiète pas sur les locaux de Grand-Pré.

Ecole professionnelle EPSIC

L'école en quelques chiffres:	*2006/2007*	*2005/2006*
Elèves	3'270	3'316
Professions	47	38
Périodes de cours	92'920	91'845
Membres de la direction	9	9
Enseignants mensualisés	108	106
Chargés de cours et remplaçants	39	46
Collaborateurs administratifs et techniques	21	21
Conciergerie et service d'entretien	19	19

L'année scolaire 2006/2007 est un millésime précurseur de maints changements. Il se traduit donc par de nombreux chantiers tels que l'élaboration de nombreuses nouvelles ordonnances de formation, la mise en place de SIEF (système d'information des établissements de formation) ou le renforcement des centres de compétence de l'électricité et de la coiffure.

Parallèlement, de nombreux partenaires se réorganisent. La HEP et l'ISPFP, Institut suisse de formation pédagogique, gagnent tous deux un statut de haute école. Il en découle des règles de collaboration différentes. L'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle quitte le giron de l'OFFT, gagne en indépendance et devient l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle). A ce titre, il dépend directement d'un Conseil nommé par le Gouvernement fédéral. Les prestations de formation pédagogique et de formation continue des maîtres sont dorénavant payantes.

La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle instaure deux types de formation initiale, une en trois/quatre ans débouchant sur un CFC, une autre en deux ans aboutissant à une attestation fédérale (AFP). La première ordonnance de formation prévoyant cette dernière filière est entrée en vigueur en août 2006 à l'EPSIC. Elle concerne les praticiens du pneu. Dès lors, notre école s'est attelée à la réalisation d'un plan d'enseignement propre à cette nouvelle filière AFP. Cette dernière est réservée à des élèves faiblement scolarisés. Les dispositions fédérales ne limitent pas l'accès à cette formation. Afin d'éviter de brader cette filière, le Conseil d'Etat a instauré un filtre d'accès. Tout prétendant désireux de suivre une formation AFP doit présenter un dossier, via l'orientation professionnelle, à la CCCFI (Commission cantonale consultative des formations individualisées) pour préavis. Cette mesure, bien que sans base juridique pertinente, permet de limiter l'accès et évite l'implosion des budgets car les effectifs d'élèves dans ce type de classe ne doit pas dépasser huit à dix. Il faut donc réserver cette formation aux élèves qui correspondent au profil. Afin de les entourer, les dispositions fédérales prévoient la création d'un encadrement individuel spécialisé. A ce jour, l'Etat de Vaud n'a pris aucune mesure répondant à cette disposition quand bien même des apprentis et des écoles en ont fait la demande. Certes, le projet de nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle traite ce point.

La filière du préapprentissage est également en développement. Elle est réservée à des jeunes qui visent un CFC et qui n'ont pas une maturité ou des résultats scolaires suffisants pour envisager directement un apprentissage CFC. Les effectifs en hausse nous ont permis de regrouper les élèves dans des classes spécifiques à des groupes professionnels tels la coiffure, la mécanique, le bâtiment ou la vente. Cette répartition nous permet ainsi d'inclure, dans la journée de cours, quelques périodes plus spécifiquement professionnelles données par des enseignants de branches techniques. Il devrait en découler une préparation plus pointue.

La maturité professionnelle intégrée est en légère perte de vitesse, il faut dire que les exigences d'entrée sont plus élevées depuis quelques années. Il en résulte une baisse des effectifs en première année. En revanche, les abandons sont moins fréquents.

En ce qui concerne le personnel, nous relevons de nombreuses initiatives émanant du corps enseignant. Ainsi, de nouvelles approches pédagogiques, notamment en culture générale, ont été introduites. Par exemple, atelier de raisonnement logique ou activité de théâtre forum. Nous nous réjouissons par ailleurs de constater que le taux de maladie-absentéisme est inférieur à 1% dans notre école!

Le personnel administratif et les doyens se sont largement investis dans les travaux préparatoires relatifs à la mise en place du projet SIEF. Ce système d'information des établissements professionnels s'inscrit dans le cadre de l'informatisation des prestations étatiques décidées à la quasi unanimité du Grand Conseil. Dans le cadre du DFJC, les écoles professionnelles fonctionnent comme pilote. Un retard important est relevé dans la réalisation de cette mutation administrative. La méconnaissance de la complexité du système professionnel en est la cause principale. Le nouveau logiciel E*SA, qui permettra une gestion transparente des écoles, offrira en tout temps aux formateurs (maîtres d'apprentissage) un accès via Internet pour vérifier les absences et prendre connaissance des résultats des élèves.

En décembre 2006, après 18 ans de loyaux services en qualité de directeur, M. Alex Spielmann a fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 juillet 2007. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé, après une longue procédure, Jean-Marc Chevalier. Afin de compléter le conseil de direction et le rendre opérationnel dès août 2007, MM. Jean-Pierre Blaser et Daniel Amiguet ont été promus respectivement directeur adjoint et doyen.

En fin d'année scolaire, M. Gérald Hoffer, président du conseil, a donné sa démission. Cette dernière aurait dû normalement coïncider avec le renou-

vellement du conseil de l'école nommé au début de chaque nouvelle législature. Or, exceptionnellement, le Conseil d'Etat a approuvé le 23 octobre 2007 le principe de maintenir la composition des actuelles commissions cantonales et conseils liés à la formation professionnelle jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi vaudoise.

La direction de l'EPSIC tient à remercier M. Gérald Hoffer pour sa disponibilité et son engagement à la cause «epsicienne». Lors de la séance du conseil du 26 septembre 2007, M. Jean Heim, sur proposition de la SIC, a été désigné président ad interim.

3.6.4. Institution

Logement Idéal

Créée conjointement par la SIC et la Société des jeunes commerçants en 1960, Logement Idéal – société coopérative est propriétaire à ce jour d'un parc immobilier de 1195 logements, de quelques 50 locaux commerciaux et près de 500 places de parc intérieures.

S'agissant de l'immeuble du Chemin d'Entre-Bois 36-38-40 à Lausanne, acquis en 2005, la réfection de la toiture et de l'enveloppe extérieure, y compris le remplacement des fenêtres et des stores, avait été effectuée durant le deuxième semestre de 2006. Les travaux intérieurs, comprenant le réseau électrique, des cuisines agencées et salles de bains avec carrelage, la peinture ainsi que de nouveaux ascenseurs ont été exécutés tout au long de l'exercice 2007. Les 42 logements subventionnés sont désormais à nouveau tous occupés. A relever encore que l'immeuble a été raccordé au chauffage à distance de la ville de Lausanne.

En l'absence d'un nouveau projet de construction, Logement Idéal a saisi l'occasion d'acquérir un immeuble locatif non subventionné de trois entrées à la Croix-Blanche à Epalinges. Construit en 1972 et bien entretenu, il comprend 36 appartements et un café-restaurant. La situation est intéressante de par la proximité de l'Ecole hôtelière et l'arrivée prochaine du m2.

4. LES ORGANES DE LA SIC

Comité

Président:

M. Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération S.A., av. de Sévelin 22, Lausanne

Vice-président:

M. Berney Michel, directeur Services & Imprimeries, Edipresse Suisse, av. de la Gare 33, 1001 Lausanne

Secrétaire général:

M. Masserey Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, rte du Lac 2, Paudex

Membres:

Mme Grobéty Doris, directrice, PMS Parking Management Services S.A., ch. du Chêne 7 E, Renens
Grin Nicole, Union des communes vaudoises, av. de Lavaux 35 Pully

MM. Braun Philippe, administrateur, Régie Ed. Braun S.A., rue Centrale 5, Lausanne
Cosendai Hugues, consultant, HC Conseil, En Budron E9, Le Mont
Debétaz Edouard, directeur, Beaulieu Exploitation S.A., Palais de Beaulieu, Lausanne
Décoppet Martial, directeur adjoint, BCV, Case postale 300, 1001 Lausanne
Delapierre Jacky, agent général, Vaudoise Assurances, rue du Bugnon 42, Renens
Doffey Philippe, directeur, Retraites Populaires, rue Caroline 11, Lausanne
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE Architecture SA, Case postale 5623, 1002 Lausanne
Fellrath Mario, ingénieur civil epfz-sia, Fellrath & Bosson SA, ch. de Maillefer 37, Le Mont
Galé Pierre-Alain, administrateur, Bertholet + Mathis S.A., av. du Grey 84, Lausanne
Grobéty Bernard, directeur général adjoint, Vaudoise Générale Cie d'Assurances, pl. de Milan, Lausanne
Heim Jean, dr. en droit, avocat, rue de la Grotte 6, Lausanne
Leuba Nicolas, administrateur-délégué, Garage Honegger SA, rte d'Yverdon, Echandens
Meillaud José, directeur, Crédit Suisse, Case postale 5722, 1002 Lausanne
Noverraz Pierre, notaire, rue de Bourg 20, Lausanne
Pernet Jacques, hôtelier, Hôtel Bellerive, av. de Cour 99, Lausanne
Petitpierre Claude, directeur, Lausanne Tourisme, av. de Rhodanie 2, Lausanne
Rambert Paul, administrateur délégué, LO Holding Lausanne-Ouchy SA, pl. de l'Europe 7, Lausanne
Rentznik Lucien, chef du service de la formation professionnelle, Bobstgroup S.A., rte des Flumeaux, Prilly
Strebel Jean-Pierre, directeur financier, Union cycliste internationale, Aigle
Vaucher Yann, administrateur, Les Boutiques Yann Vaucher SA, Av. du Chablais 35, 1008 Prilly
Walther Michel, directeur général, clinique La Source, av. Vinet 30, Lausanne

Vérificateurs des comptes

MM. Klunge Maurice, MK Gestion, Lausanne
Braillard Jean-Frédéric, BDO Visura, Lausanne
Petermann Jean-Marc, Jordi SA, Lausanne (1er suppléant)
De Mercurio Reto, CDM Hôtel et Restaurants SA, Lausanne (2e suppléant)

Membres d'honneur de la société

MM. Bonnard François, ancien directeur général de l'UVACIM, Pully
Bovard Louis-Philippe, Cully
Imoberdorf Charles, Pully
Wicht Jean-Pierre, Lausanne

Siège de la société

Lausanne, rue du Petit-Chêne 38, case postale 1215, 1001 Lausanne
Tél.: 021 796 33 29 – Fax: 021 796 34 74 – e-mail: info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITÉ

Commissions internes

Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

a. **Information et périodique**
Composée de: Mme et MM. Nicole Grin, Georges-Marie Bécherraz, Michel Berney, Hugues Cosendai, Gilles Goutte, Christian Masserey, Pierre Noverraz

b. **Urbanisme et transport**
Composée de: Mme et MM. Nicole Grin, Philippe Braun, Mario Fellrath, Nicolas Leuba, Jacques Pernet

c. **Promotion économique**
Composée de: MM. Edouard Debétaz, Martial Deccopet, Jacques Pernet, Jean Heim, Yann Vaucher

Commission formation professionnelle
Composée de: MM. Lucien Rentznik, Hugues Cosendai, Edouard Debétaz, Jean Heim, Nicolas Leuba, Yann Vaucher

Commissions externes:

Conseil Logement Idéal
Représentants SIC: MM. Willy Grandjean, Fridolin Hefti, Philippe Doffey, Pierre Noverraz

Comité de l'Association Réussic
Représentants SIC: MM. Lucien Rentznik, Hugues Cosendai

au Conseil d'établissement de **l'EPCL:**
M. José Meillaud

au Conseil d'établissement de **l'EPSIC:**
MM. Gérald Hoffer, Jean Heim, Hugues Cosendai, Lucien Rentznik

Association DECLIC
Représentants SIC: MM. Jean Heim, Gilles Goutte

Commission CIO – Capitale Olympique
Représentant SIC: M. Christian Masserey

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
Représentant SIC: M. Hannes Ehrensperger

Commission extra-parlementaire de la petite enfance
Représentante SIC: Mme Nicole Grin

Commission de promotion économique de Lausanne Région
Représentant SIC: M. Edouard Debétaz

Comité de l'Association TV Région lausannoise
Représentante SIC: Mme Martine Fiora

Conseil des transports publics de la région lausannoise
Représentant SIC: M. Nicolas Leuba

Commission emploi des jeunes de Lausanne Région
Représentants SIC: M. Lucien Rentznik

Gagnant !

Le caractère multifonctionnel du complexe de La Maladière : un modèle pour le monde du sport.

Avec ce stade, Neuchâtel fait déjà partie de la Super League. HRS, en qualité d'initiateur du projet, d'investisseur et d'entreprise totale, épaulée par de nombreux partenaires dynamiques, a joué le rôle du meneur de la grande équipe « La Maladière ». Sans jouer les prolongations, nous passons maintenant la balle à la Ville, à la population et à Xamax.
Et souhaitons plein succès à toutes les futures manifestations !

hrs
ENTREPRISE GENERALE

HRS
Hauser Rutishauser Suter
SA

Rue de la Vernie 12 · 1023 Crissier
Tél. +41 (0)21 637 07 20
Fax +41 (0)21 637 07 21
crissier@hrs.ch · www.hrs.ch

RPVie entreprise

Motiver son personnel avec des prestations sociales de qualité

Grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et les prestations sociales de qualité deviennent souvent une source de motivation déterminante pour les employés. Avec RPVie, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2400 PME nous font confiance.

Pour nous contacter : 021 348 23 29 – www.rpvie.ch

soyons vrais, parlons franc

Retraites Populaires Vie
mutuelle d'assurances